



# MELCHERS

distillateurs de produits de grande qualité. Genièvres, Dry Gins, Rhum et véritables Rye Whiskies.

Les Distilleries Melchers Ltée

Montréal — Berthierville



# Les Affaires

DIGESTE DE

L'information financière, industrielle et commerciale — Au service de l'économie canadienne-française depuis 1928

Rédaction et Administration : 1012 Sherbrooke est, Montréal 24 — Tél. : LA. 2-5113

BIBLIOTHÈQUE DE LA LEGISLATION  
HOTEL DU GOUVERNEMENT

VOL. XXXII — NO 10

14 OCTOBRE 1960

SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC

## Enfin: un vrai Ministère du Commerce et de l'Industrie

L'expansion du secteur secondaire de l'économie, la coordination et la direction de trois secteurs importants de l'administration gouvernementale — recherche économique et scientifique statistique et mécanographie — voilà le double rôle qu'entend remplir le Ministère de l'Industrie et du Commerce, dont la réorganisation complète vient d'être annoncée par le ministre, M. André Rousseau

Un office de Crédit à la moyenne et petite entreprise complétera les services du Bureau d'expansion industrielle, dont la réorganisation est terminée. —

«Le développement du secteur secondaire devient de plus en plus nécessaire, étant donné notre trop grande dépendance de l'économie américaine, ce qui entraîne des conséquences d'ordre économique et d'ordre politique très dangereuses», a noté M. Rousseau. Il ajoutait que ce développement est une nécessité face au chômage qui constitue une menace pour la population. Le ministère du Commerce et de l'Industrie préconise la décentralisation et la diversification de l'industrie secondaire, à la suite d'études qui obvieront aux échecs industriels, dont il y a déjà trop d'exemples. Voilà, ajoutait M. Rousseau, la solution la plus permanente et la plus stable au problème du chômage.

Le bureau d'expansion industrielle nouvellement créé comprend cinq services : aide technique dans la gestion d'entreprises; office du crédit de réorganisation d'entreprise, dont les modalités de prêts seront fixés plus tard, mais capital et intérêt devront être remboursés; commissariat industriel qui viendra compléter le travail des commissariats ou corporations industrielles existant à l'échelon des municipalités; il y aura une section de délégués régionaux dans les diverses régions économiques de la province. Des agences commerciales seront créées à l'étranger, notamment à Paris, Londres et plus tard en Amérique Latine.

Une division de consultation économique comprendra cinq secteurs de renseignements et d'éducation, dont un service de publications à la disposition des personnes intéressées, dans le cadre de la centralisation des listes d'expédition des publications du gouvernement provincial.

Quant aux trois secteurs de l'administration, dont l'activité sera coordonnée et dirigée par le ministère du Commerce et de l'Industrie, des organismes spéciaux en assureront le fonctionnement. Un bureau de recherches scientifiques et économiques, en rapport étroit avec le Conseil d'orientation économique, constituera un laboratoire des recherches économiques. Il comprendra un service scientifique qui dirigera les intéressés vers les laboratoires existants.

Egalement, un service de conjoncture étudiera au jour le jour la situation économique de la province et établira la prévision économique. Un service de démographie et de structure professionnelle remplira la tâche d'étudier les problèmes sociaux soulevés par le développement économique de la province. Une section d'étude globale

s'attachera à la planification d'ensemble de l'économie québécoise. Une section de développement régional établira les caractéristiques de chaque région et une section de développement urbain s'occupera d'aménagement de territoires urbains. Une section de recherches sur l'entreprise étudiera les problèmes particuliers des divers secteurs industriels dans la province.

Un nouvel essor sera imprimé au bureau de la statistique, en ce qui a trait aux recherches statistiques; à la liaison entre les divers ministères; aux relevés spéciaux; aux publications statistiques; à l'information statistique.

Des calculatrices électroniques seront installées au service de mécanographie. Elles seront probablement louées.

Des comités assureront la coordination entre ministères dans le domaine de la recherche économique et scientifique, ainsi que ceux de la statistique et de la mécanographie.

Par ailleurs, jusqu'à ce qu'une étude plus poussée motive ou non des changements, les services d'hôtellerie et d'artisanat continueront

de relever du ministère du Commerce et de l'Industrie. Toutefois, des réorganisations administratives sont en cours dans ces deux secteurs.

M. Rousseau a expliqué que son ministère entend établir une coordination aussi parfaite que possible avec d'autres qui s'occupent également d'urbanisme, par exemple. C'est un inventaire poussé et une étude des caractéristiques et besoins régionaux qui assureront la décentralisation et la diversification de l'industrie secondaire, entre autres résultats.

Il a souligné que le voyage en Europe de M. Lapalme a pour but d'intéresser des entreprises européennes à s'établir au Québec. La province accueillera les capitaux étrangers pourvu que les conditions offertes soient profitables. M. Rousseau a noté que nombre de ces industries, d'Angleterre notamment, songent à installer des usines dans le Québec. Il a noté que la réorganisation d'envergure de son ministère n'entraînera pas nécessairement une majoration considérable du budget. Presque tout le personnel est en place, mais il faudra nommer les divers titulaires de services.

## Commentaire peu approuvé à l'égard de la politique des E.-U. en matière économique

L'acquisition toute récente de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills par la firme britannique Albert E. Reed and Co. Ltd., a donné lieu à un commentaire de la part de M. Kierans, journaliste qui n'a pas été loin d'une condamnation à l'égard de la politique des Etats-Unis en matière économique.

Le président de la Bourse de Montréal et du Canada venait de parler du flot de capitaux étrangers investis dans nos corporations ou servant même à acheter les firmes locales. Il a apporté l'exemple de l'Anglo-Canadian Pulp qui vient de changer de mains, «probablement la plus grosse industrie dans cette ville», ajoutant qu'il y a pourtant une note joyeuse dans cette acquisition puisque Reed a annoncé l'intention d'incorporer une nouvelle compagnie au Canada et d'intéresser aux pays où la seule source de revenus est le travail, tandis que les autres sources, tels les

dividendes, les intérêts et profits, sont canalisés vers l'étranger.

Si les Etats-Unis, a-t-il averti, frir une partie substantielle des actions au public canadien.

Si cette politique était constamment suivie, a ajouté l'expert, il n'y aurait pas de difficulté dans ce domaine avec les Etats-Unis et aucune rancoeur contre les capitaux étrangers au Canada. Malheureusement, ce n'est pas le cas de nos commerces de nos industries et de nos ressources glissent entre des mains étrangères chaque année. Et comme ces compagnies étrangères sont habituellement assez bien pourvues de fonds pour suffire elles-mêmes à leur expansion, elles ne sont pas intéressées à ajouter à la liste de leurs actionnaires des noms canadiens.

Et il a lancé à son auditoire, en grande majorité composé d'Américains, que le système capitaliste ne peut être de grand

désirent voir les autres pays implanter solidement chez eux un système capitaliste d'organisations et d'entreprises, la politique américaine devrait permettre à ces pays de participer aux fruits du système. Il a rappelé l'exemple de Cu-

ba, citant les paroles d'un éditeur américain qui avertissait les Etats-Unis qu'ils n'en avaient plus pour longtemps à poser sereinement et avec suffisance comme les exportateurs de capitaux et les exploités de nations moins riches.

### Freiner le Patronage

## C'est le Prix de la Démocratie

S'opposant à une tradition partie d'un bon naturel — mais qui prête à des abus en substituant l'influence à la compétence et au mérite — le programme du parti libéral provincial envisage l'élimination éventuelle de nos moeurs d'une plaie qui en était presque rendue au stade cancéreux. L'opération ne peut se faire sans douleur. Elle ne pourra réussir qu'à condition qu'on veuille y mettre le prix, non pas en argent, mais en manifestations de caractère, de fierté et de sens commun.

Le progrès exige des sacrifices. Pour passer de l'ère des «patroneux» à l'ère d'une démocratie digne d'un peuple évolué, pourquoi ne pas s'astreindre à négocier avec l'Etat sur une base d'affaires comme c'est le cas pour les autres domaines de l'activité commerciale? Cela n'exclut nullement — toutes autres choses étant égales — d'accorder la préférence aux partisans honnêtes qui veulent être pour leur province et leur parti un actif véritable et non une cause prochaine d'achoppement. Sortons donc une fois pour toute de la médiocrité québécoise qui cherche à faire du député un agent de placement, un commissionnaire, un dispensateur de passe-droits, le protecteur des contre-venants et le rédempteur des bêtises de chaque partisan.

A maintes reprises, j'ai dénoncé ici même cette coutume de harceler les représentants du peuple des demandes les plus invraisemblables, comme s'ils étaient investis du pouvoir d'absolution, en plus de posséder la puissance surnaturelle de faire jaillir l'argent de n'importe quoi et de n'importe où, rien qu'à faire miroiter leur titre de M.P.P. ou de M.P. Pourquoi ne pas éliminer une fois pour toutes de nos moeurs le patronage selon son sens exclusivement québécois. Je n'aurai certes aucun remords à le supprimer de mon dictionnaire lors d'une prochaine édition! Qu'il s'agisse du «patronage positif», qui distribue les faveurs sans trop se préoccuper des mérites et en ne songeant qu'aux votes, ou du «patronage négatif», vindicatif et mesquin, qui refuse toute faveur à un comté de l'opposition, la chose n'en demeure pas moins une injustice pour l'ensemble des électeurs. L'équilibre des partis est à peu près constant et n'oscille que de 5 à 10 pour cent. Dans tout comté, la proportion des «punis» et des «favorisés» ne dépasse guère — sauf exception — 45 à 55 pour cent. Pourquoi alors discriminer et tant se démener pour fausser le vrai caractère de la démocratie en poussant les électeurs à toujours voter «pour gagner»? On vote, dans tout pays éclairé, non pas tant pour obtenir des faveurs personnelles et égoïstes que pour procurer une saine administration de la chose publique. Or, le «patronage» renverse cette notion des valeurs.

C'est pourquoi tous les hommes de bonne volonté, à quelque parti qu'ils appartiennent, souhaitent la disparition de cette plaie gangreneuse. La lutte sera ardue. De puissants appétits s'opposent à cette «tradition» qui fait du Québec l'un des coins de l'Amérique du Nord où la notion du bien commun est le plus mal comprise. Du moment qu'il s'agit de l'argent dont dispose le gouvernement, on croit, en certains milieux, avoir affaire à un trésor inépuisable, qui est créé pour «être donné» au plus habile à faire miroiter «ses influences», à faire valoir ses méthodes de chantage ou à fournir la pire qualité pour le plus haut prix. Il est vraiment temps que ces pratiques cessent et que soit réhabilitée la réputation que nous font à l'extérieur les scandales petits et grands, mais toujours trop nombreux, que ces pratiques étalent aux yeux de tous chaque fois qu'ils sont découverts.

S'il est une notion du succès que souhaitent voir arriver à son but tous les Canadiens honnêtes, c'est bien celle-là. Mais il va falloir y mettre le prix, non seulement en s'astreignant à traiter sur une base d'affaires avec l'Etat, mais aussi en exerçant la plus stricte vigilance sur les procédés visant à faire revivre un système qui n'a grandi aucun «patroneux» dans l'estime générale.

Le monde de la politique et le monde des affaires ne s'en porteront que mieux à tous points de vue.

LOUIS-A. BELISLE

# Vous voulez réussir ?

## ... Alors, tirez parti des forces qui sont en Vous

### chapitre sixième

# LE DON DE LA PAROLE

De tous les êtres vivants, l'homme est le seul qui possède ce qu'on est convenu d'appeler le langage articulé, autrement dit le merveilleux don de la parole.

Merveilleux, ce don l'est en effet parce qu'il nous permet de communiquer à nos semblables jusqu'aux plus subtiles créations de l'esprit.

Mais pour cela — pour faire ressentir aux autres ce que l'on ressent soi-même — il faut posséder la manière en en tirant tout le parti possible.

Si, parce que vous ne savez pas manier votre langue, vos paroles égarent chemin faisant une partie du message que vous destinez à votre vis-à-vis ou à votre auditoire, il va de soi que vous ne pourrez jamais faire ressentir aux autres, par la parole, les émotions qui vous agitent.

Votre influence sur autrui ne pourra guère s'exercer que par le moyen des mots — du langage. Il convient donc de savoir utiliser cette arme puissante qu'est la parole pour arriver au succès.

A quoi servirait, en effet, d'avoir la meilleure marchandise du monde à offrir si, faute de bien posséder votre langue, vous êtes incapable de communiquer à votre auditoire la conviction que vous avez ?

Vous aurez beau avoir l'histoire la plus intéressante à raconter, si votre élocution est terne, sans vie et monotone, vos paroles tomberont comme un caillou au fond de l'eau.

Avez-vous jamais entendu un habile conteur d'histoire ? Peut-être. Chose certaine, c'est que vous avez, un jour ou l'autre, subi, avec toute la charité dont vous étiez capable, la conversation d'un piètre conteur d'histoire qui se croyait intéressant.

Le piètre conteur d'histoire commence son récit n'importe où. Il s'égare. Son timbre de voix est terne, quand il n'est pas fêlé. Sur son visage pas un muscle ne bouge qui pourrait éveiller en vous la moindre sympathie.

Mais écoutez un habile narrateur vous faire vivre la même histoire.

Son timbre de voix vous plaît. Ses mots vous subjuguent. Son histoire a un commencement, une intrigue, un dénouement. Il vous tient en suspens un moment — l'instant d'après il rebondit comme à la mise d'un fouet aux mains d'un loup de fauves. Il sent ce qu'il lit. Il se donne de la peine pour exprimer ses pensées, choisir le mot juste, la phrase qui fait saillie.

Instinctivement vous vous dites : Que j'aimerais donc pouvoir raconter une histoire comme LUI !

Cher ami, ces choses-là se font par le monde ! Une toute petite question : "Pensez-vous que cet homme parlait aussi magistralement lorsqu'il vint au monde ?" Il tait comme vous; il ne savait que le leur.

Vous voulez apprendre à bien parler pour réussir, dites-vous ? Vous voulez arriver à suspendre à vos lèvres un auditoire grâce à l'effet de votre conversation autant que par l'intérêt qu'elle offrira ? Eh ! bien, n'allez pas croire que le don, tout divin qu'il soit, vous tombera du ciel comme la manne. Il vous faudra le mériter, l'acquiescer à la sueur de votre front, si l'on peut dire, à force d'application et d'attention.

**Maîtrise de soi; diction; élocution.** — Malgré toute la bonne volonté du monde, si vous n'avez aucune directive vous ne pourrez aller bien loin. Il vous faudra tâtonner longtemps avant de trouver le bon filon qui vous permettra de transmuter en or vos paroles.

Sans être acteur ou diseur de profession il est possible d'arriver à parler pour se faire écouter.

Tout se résume à peu près à une question d'élocution, de dic-

tion, de maîtrise de soi, de dynamisme personnel et de vouloir s'en donner la peine.

Si vous voulez simplement suivre les conseils que nous avons réunis ici, vous verrez bientôt s'améliorer votre diction au point que vous serez étonné de vos progrès après quelques semaines — quelques mois tout au plus. Si vous persévérez, la seule limite à vos succès sera celle de vos talents.

Pour que vos paroles vous apportent les résultats concluants que vous souhaitez il faut :

1 - Savoir exactement ce que vous voulez dire.

2 - Exercer sur votre voix un contrôle absolu pendant que vous parlez. (Voir p. 63 du Français des "Affaires" les défauts les plus courants de notre prononciation, **Défauts de prononciation à éviter.** Bélisle, éditeur).

Ces deux points peuvent être acquis par n'importe qui. D'abord il faut apprendre à se préparer. Celui qui a certaines choses à dire et qui sait comment exprimer ses idées est le maître de ses entretiens; il ne saurait être détourné de la voie qu'il s'est tracée par les remarques inattendues et les observations intempestives de son interlocuteur. On ne saurait trop appuyer sur la nécessité de cette préparation qui consiste à inscrire en peu de temps, mais aussi profondément possible dans l'esprit, les principaux points que vous voulez mettre en relief en même temps que la manière la plus attrayante de présenter ces points. Tout cela doit se faire avant que l'entretien commence. Un orateur entraîné peut, en quinze ou vingt secondes, tracer clairement dans son esprit la route qu'il devra suivre pendant un discours d'un quart d'heure et même d'une heure — chaque point qu'il devra toucher apparaissant comme des jalons le long de cette route. Une fois le discours commencé, il adhère avec tant de force à son programme qu'aucune interruption ne saurait troubler l'énonciation de ses pensées.

**Le contrôle de la voix.** — Et maintenant, passons au contrôle de la voix — à ce que les experts en élocution appellent la **pose de la voix.** C'est un point essentiel à cultiver si vous voulez faire de vos paroles des armes conquérantes.

Ce contrôle, vous devrez l'exercer sur votre élocution. L'intonation de votre voix, vos inflexions, vos accents — tout cela joue un rôle qui contribue à rendre intéressant votre message oral. Parmi les gens que vous connaissez, il y en a qui sont beaucoup plus agréables à entendre que d'autres. Pourquoi cela ?

A part l'intérêt que peut comporter ce qu'ils ont à dire, c'est que leur élocution — leur débit — est intéressant.

En ayant toujours à l'esprit que les gens écoutant beaucoup plus facilement quelqu'un qui parle de façon intéressante, commencez à vous perfectionner vous-même afin que votre façon de parler plaise à ceux qui vous écouteront. Cela s'acquiert comme toute autre chose — par la pratique.

L'un des premiers points à cultiver pour arriver à parler de façon intéressante c'est de respirer profondément, c'est-à-dire de respirer du ventre et non pas seulement du haut des poumons. Avec un peu d'application et de concentration, on arrive assez vite à prendre l'habitude de respirer profondément — une habitude qui, du reste, est des plus favorables à la santé.

Ensuite, lorsque vous parlez, faites en sorte que chaque parcelle d'air qu'expirent vos poumons soit utilisée par les cordes vocales. Obtenez-en tout le rendement pos-

sible. Parlez clairement. Énoncez distinctement. Pratiquez la modulation des sons qui sortent de votre bouche, c'est-à-dire la faculté de pouvoir passer des tons à peine distincts aux tons les plus sonores que vos cordes vocales puissent produire sans blesser les oreilles des gens . . .

Pendant quelques minutes, parlez lentement. Accélérez ensuite. En mettant en pratique ces quelques détails, vous donnez plus d'intérêt à votre conversation et surtout vous vous entraînez à prendre le contrôle absolu, la maîtrise parfaite de votre voix. Chaque phrase, chaque discours — si bref soit-il — prend, grâce à la pleine possession de ces petits trucs du métier, une vie, un intérêt qui oblige en quelque sorte ceux qui entendent à écouter.

Il en est ainsi des voix comme des femmes : on en trouve de belles, et de repoussantes. Mais tandis qu'il est difficile de refaire une femme laide, il est souvent assez aisé de refaire une voix désagréable. La laideur de la voix, comme la laideur de certaines personnes, provient d'un mauvais état de santé ou encore du manque d'exercice musculaire. Ce sont les muscles de la langue qui jouent le principal rôle dans la parole et

celui qui parle peu est nécessairement moins entraîné qu'un autre, qu'un vendeur par exemple, dont le principal travail consiste à parler. Néanmoins, dans la gamme des sons, vous trouverez toujours un ton qui convient mieux que tout autre à votre voix : prenez ce ton autour duquel les modulations viendront se greffer.

**Le "timbre de la sincérité".** — Mais que votre voix soit belle ou moins belle, vous y gagnerez toujours à pratiquer ce qu'on pourrait appeler "le timbre de la sincérité". Prononcez une phrase que vous savez représenter la plus stricte vérité et faite comme si vous deviez convaincre un auditoire invisible de la véracité de vos paroles. Par exemple dites : "Je crois en Dieu" avec toute la conviction dont vous êtes capable. Ensuite, modélez votre voix d'après cette inflexion. Mettez la même note de sincérité dans tout ce que vous direz. Et afin de ne pas vous "fausser la voix" exercez-vous à ne jamais dire quoi que ce soit que vous ne puissiez affirmer en toute conviction. En cultivant ce "timbre de la sincérité" vous en viendrez à posséder une voix réellement convaincante — disons le mot : enjôleuse.

**Etre agréable pour se faire agréer.** — Toute pratique n'a de valeur et n'arrive à créer des habitudes qu'à force de répétition. C'est là un fait reconnu. Alors, pourquoi ne vous réserveriez-vous pas une heure par jour, pour cette pratique ? Lorsqu'un jeune homme se dispose à aller voir sa blonde, il peut passer trois quarts d'heure ou une heure à faire sa toilette, à se lisser les cheveux, à se raser. Pourquoi ? Parce qu'il veut plaire, parce qu'il veut se présenter d'une façon agréable pour se faire agréer ! Si une heure n'est pas trop pour faire une toilette purement extérieure, on ne

devrait pas trouver à redire d'utiliser une heure à faire "la toilette de sa voix" — surtout lorsqu'on sait qu'elle pourra nous aider à réussir plus pleinement.

Il ne faut pas oublier que, si c'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est en parlant bien qu'on apprend à bien parler et qu'on en acquiert l'habitude. Nous connaissons des gens qui savent à peine signer leur nom et qui, ayant cultivé l'habitude de parler distinctement et d'avoir une voix agréable, passent pour beaucoup plus instruits qu'ils ne le sont réellement.

Une personne qui pratique le chant et qui s'applique à bien chanter a déjà un bon pas de fait vers l'art de contrôler sa voix. Quant à ceux qui ne chantent jamais, ils doivent viser à donner plus de portée à leur organe vocal en s'entraînant petit à petit.

L'un des meilleurs entraînements qui soient consiste à lire à haute voix.

Prenez un sujet qui vous intéresse. Si vous aimez à lire des romans, choisissez une histoire vivante, courte, bien présentée et lisez-la à haute voix. Essayez de la "raconter" en tirant parti de toutes les inflexions dont votre voix est capable. S'il le faut passer une semaine à ces exercices, en prenant une heure par jour. Dans les débuts, vous serez étonné et confus de votre impuissance à pouvoir moduler correctement vos phrases. Mais, par la pratique, vous en arriverez à tirer parti de vos dispositions natives et à acquérir celles qui vous manquent. Au besoin enregistrez votre voix sur une bande sonore, si commune de nos jours, et étudiez ensuite vos inflexions, votre élocution, tous les détails de votre débit, afin d'y apporter les corrections qui s'imposent.

(à suivre)

## De plus en plus en demande

Grâce à l'intérêt qu'y prend la génération montante

# La bibliothèque de l'homme d'affaires

12 volumes : \$36.00 (reliés cuirette bleue, titres dorés)

- |   |   |
|---|---|
| 1 — <b>Organisation et Financement des Entreprises</b> . \$3.00<br>(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque, etc.) | 8 — <b>La Psychologie aux Affaires de la Vente</b> . . . \$3.00<br>(La connaissance des hommes. Analyse des caractères, etc.) |
| 2 — <b>Crédits et Recouvrements</b> . . . . . \$3.00<br>(Perception des comptes. Lettres de "collection". Crédits, etc.)  | 9 — <b>Sélection et Formation des Vendeurs</b> . . . . . \$3.00<br>(Comment choisir et former les vrais vendeurs.)            |
| 3 — <b>Marchés mobiliers et Placements</b> . . . . . \$4.00<br>(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers.)                                   | 10 — <b>Prospection de la Clientèle</b> . . . . . \$3.00<br>(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver.)   |
| 4 — <b>Principes généraux d'Organisation</b> . . . . . \$3.00<br>(Systèmes modernes d'organiser les commerces et l'industrie.)                                    | 11 — <b>Le Service des Ventes</b> . \$3.00<br>(Tout ce qu'il faut faire pour obtenir du succès dans la vente.)                |
| 5 — <b>Organisation de l'Emploi</b> \$3.00<br>(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'organisation moderne.)             | 12 — <b>La Publicité et la Vente</b> . \$3.00<br>(Les secrets de l'annonce qui rapporte au centuple.)                         |

Entourez d'un cercle les numéros requis et incluez votre remise

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

NOM .....

Adresse .....

Ville .....

Montant inclus : \$ .....

Envoyez contre remboursement  .....

Bélisle Editeur, 4, rue St-Jacques, Qué.

## Finance

Le climat économique

### Les éléments de base de notre économie sont sains

Un certain nombre d'économistes estiment depuis quelque temps que l'économie canadienne est à la veille d'une récession. D'autres pensent qu'elle est déjà en période de dépression. Toutefois, les arguments avancés par les uns et les autres ne sont guère convaincants, affirme la maison Nesbitt, Thomson and Co. Ltd. dans sa dernière lettre mensuelle.

Certes des faiblesses sont apparues dans l'économie depuis quelques mois, mais elles sont dues, à notre avis, à deux causes essentielles. La première est des changements de structure survenus dans l'économie canadienne afin de s'adapter à une conjoncture mondiale beaucoup plus compétitive. La seconde est psychologique; l'incertitude en ce qui concerne l'expansion s'est produite par une diminution de la confiance des hommes d'affaires et des consommateurs.

Il reste que les facteurs de base sont plus sains qu'on ne le dit généralement. Le volume des stocks n'est pas exagéré et rien de sérieux ne permet d'anticiper une récession de ces derniers. Les programmes de construction atteindront cette année un nouveau record malgré le fléchissement de la construction de logements. L'exportation se maintient à un niveau élevé et cette situation devrait se poursuivre.

On a l'impression que les milieux d'affaires et les consommateurs, depuis quelques mois, sont devenus plus prudents qu'on ne le pensait. Mais on peut espérer un renouveau de confiance dans un avenir proche; ceci faciliterait le retour à un niveau d'activité plus élevé en fin d'année et tout au long de 1961.

Le Crédit à la consommation

### Il gobe déjà 13.5% du revenu personnel disponible

Sérieux avertissement de la Banque de Montréal

Le crédit à la consommation au Canada s'est multiplié par huit depuis la guerre et représente actuellement près de 13.5 p.c. du revenu personnel disponible annuellement; c'est ce que révèle la "revue des affaires" de septembre que vient de publier la Banque de Montréal.

La revue note que la dette des consommateurs, qui était d'environ \$400 millions juste après la guerre, atteint maintenant presque \$3.5 milliards, tandis que l'accroissement de la dette nationale n'a été que d'environ 10 p.c.

La banque définit le crédit à la consommation comme signifiant généralement "les obligations contractuelles prises par des particuliers pour financer l'achat de biens de consommation, à l'exception des maisons, pour des fins personnelles plutôt que commerciales". Selon la banque, cette définition englobe les comptes ouverts, les achats à tempérament et les emprunts en espèces. Ce sont ces deux dernières catégories qui ont le plus progressé et les emprunts personnels sont devenus récemment la principale forme de crédit.

La revue poursuit: "A bien des égards, l'accroissement plus rapi-

de du crédit à la consommation par rapport au revenu personnel n'a pas entraîné une dette beaucoup plus lourde, mais reflétait plutôt certains des profonds changements économiques et sociaux de notre époque".

"Les sommes importantes que représentent les remboursements réguliers aux maisons de prêts remplacent, dans une large mesure, des dépenses qui se faisaient autrefois au comptant pour les mêmes services, mais sous une forme différente".

Si la moyenne des paies n'avait pratiquement cessé d'augmenter pendant toute la période d'après-guerre, la banque doute que les gens aient pu satisfaire comme ils l'ont fait leur désir d'acquiescer des biens avant de pouvoir les payer.

"Parallèlement, il y a eu pendant et après la guerre une redistribution des revenus qui a fait passer une plus grande proportion des familles dans la catégorie des revenus moyens". La revue conclut: "C'est ce déplacement qui, avec l'accroissement général du revenu, a élargi la base sur laquelle le crédit à la consommation continue à progresser vers de nouveaux records.

Les Fonds Mutuels

### Innovation prometteuse

Planned Investments Corporation s'occupe de la distribution des actions de Mutual Accumulating Fund, Mutual Income Fund et Mutual Bond Fund, sous la surveillance de Bolton, Tremblay & Cie, en ce qui concerne leurs placements.

Contrairement à bien d'autres institutions financières, ces trois fonds comportent un plan nouveau où les paiements varieraient avec la valeur des actions dans lesquelles les primes de leurs détenteurs ont été investies.

Un aspect de ce plan, c'est qu'il fournit un moyen de pouvoir liquider un titre d'une manière régulière, répartie sur un bon espace de temps, sans encourir le risque que les paiements s'épuisent avant d'être mort.

Comme on sait, MM. John B. Sparling et Robert Tilden sont à la tête de la Corporation précitée qui entendrait appliquer, en quelque sorte, la technique de l'assurance de la vente à la vente des actions des fonds mutuels.

Cette technique serait aussi avantageuse pour les institutions, les sociétés commerciales ou sociales, les syndicats ouvriers, en un mot pour toutes les entreprises qui ont des fonds de pension, aussi bien que pour les individus.

Préconiser l'épargne méthodique selon les plans de paiements périodiques est un pas dans la bonne voie, d'autant plus qu'il importe que les Canadiens économisent davantage, au dire de maintes autorités.

### La production nationale

OTTAWA. — Le Bureau fédéral de la statistique annonce aujourd'hui que la production nationale du Canada a baissé au cours du second trimestre de cette année — un déclin de 1.5 pour cent sur la période janvier-mars. C'est la première baisse depuis trois ans.

Le Bureau précise que le déclin est dû presque entièrement à une baisse du volume, puisque les prix sont demeurés pratiquement inchangés.

Il estime que la production nationale brute du Canada — la valeur totale des marchandises et des services produits — avait un taux annuel de \$35,048,000,000 durant la période avril-juin, au regard de \$35,588,000,000 pour le premier trimestre de l'année alors qu'on a enregistré un gain de moins de un pour cent sur le dernier trimestre de 1958.

Le rapport d'hier porte un dur coup aux espoirs du gouvernement de terminer le présent exercice financier avec un surplus budgétaire.

Dans son discours budgétaire du 31 mars dernier, le ministre des finances, M. Fleming, avait prévu un surplus de \$12,000,000 pour l'année qui se terminera le 31 mars prochain. Cette prévision était fondée sur un gain prévu de six pour cent dans la production nationale brute durant l'année 1960, entre \$36,500,000,000 et \$37,000,000,000. La production nationale brute de l'an dernier a été de \$34,593,000,000.

Le Bureau dit que les principales causes du déclin sont une baisse dans les exportations — une diminution de huit pour cent sur une base saisonnière — reliée à une demande réduite au Canada, résultant d'une baisse dans les dépenses sur le logement et l'expansion industrielle. Les inventaires commerciaux ont également diminué.

Franchement et sans détour

### M. Lesage signale aux capitalistes que le Québec veut ce qu'il vaut

Aux congressistes du National Conference Board, à l'Empire Club de Toronto, il affirme que notre Province ne doit plus être considérée comme un marché de salariés minables et tout juste bons pour l'industrie primaire, mais une province à l'économie planifiée dont les ressources hydrauliques, abondantes et peu coûteuses, doivent servir à transformer sur place et au profit des millions de travailleurs, habiles et consciencieux qui en sont les maîtres, les richesses naturelles dont leur sol est plein.

"Le temps où la province de Québec était considérée comme l'endroit tout désigné à l'industrie pour y trouver une main-d'oeuvre à bon marché est maintenant chose du passé", a-t-il déclaré.

"En fait, nos ressources en main-d'oeuvre de toutes sortes ont toujours été non pas seulement à la base de notre développement culturel et social, mais aussi à la base de notre entière participation dans la structure de la Confédération canadienne".

"Depuis, le Québec est devenu une province où l'industrie peut s'approvisionner en électricité à bon compte. La capacité de production de la province de Québec avait atteint en 1958 quelque 7,276,000 kilowatts.

Ce chiffre représentait alors 44.7 pour cent de la production totale d'électricité au Canada.

"Nous n'avons donc pas besoin de nous demander pourquoi les investissements étrangers tournent leurs regards vers le Québec sans que la province soit obligée de leur réitérer ses invitations", a dit M. Lesage.

Les pressions exercées contre les capitaux étrangers investis dans les industries des pays derrière le rideau de fer les forçaient à chercher ailleurs à investir leurs capitaux et à se développer".

Conséquemment, a-t-il déclaré l'on peut s'attendre à ce que la province de Québec soit appelée à absorber une bonne partie de ces capitaux et à devenir l'endroit prédestiné pour l'établissement de nouvelles industries "et cela, dans l'intérêt même de l'économie canadienne et du monde libre".

Pourquoi pas nous aussi ?

### En Allemagne de l'Ouest les petits épargnants participent à l'expansion des affaires

BONN. — L'épargne-investissement bénéficie de l'encouragement du gouvernement fédéral sous forme d'aménagements fiscaux. Les dividendes versés par les fonds sont exonérés de l'impôt sur le revenu des valeurs, qui atteint en général 25% des dividendes produits par les actions. L'épargne-investissement est spécialement prévue pour les petits revenus, auxquels on veut permettre ainsi de participer au développement économique. Ce but a été largement atteint, car selon le rapport cité précédemment, 40% des certificats ont été acquis par des ouvriers, employés et fonctionnaires, 20% par des ménagères, 11% par des rentiers ou pensionnés et 25% par des membres des professions libérales, commerçants ou artisans.

Les cours des fonds d'investissement se maintiennent généralement sensiblement en-dessous de ceux des actions allemandes. Il est difficile d'en déterminer les raisons. Par contre, le rapport est plus élevé que la moyenne de celle de toutes les actions cotées aux bourses de l'Allemagne de l'Ouest. Ceci provient de l'exonération de l'impôt sur les revenus de valeurs et d'autre part du fait du produit de la vente par les fonds des droits de priorité réservés aux actionnaires, et des bénéficiaires qui sont réalisés sur les cours.

La popularité croissante des fonds d'investissements dans la République fédérale repose principalement sur les possibilités de réaliser des gains qui sont plus importants que dans les autres catégories de l'épargne. Il faut considérer également l'attrait de pouvoir participer avec de faibles sommes au développement industriel et économique, les titres ayant une valeur nominale de 100 DM. Finalement, on doit tenir compte du rôle joué par l'éventualité d'une dévaluation de la monnaie. Il faut cependant remarquer que le public allemand témoigne d'une certaine réserve à l'égard des titres d'investissements, dès l'instant où la tendance des cours des actions ne se montre pas particulièrement favorable. Ceci n'empêche pas le développement foncièrement positif d'une catégorie de l'épargne et du placement de capitaux encore totalement inconnue en Allemagne, il y a une dizaine d'années.

La structure économique et sociale du Québec le rend très accessible à des placements de capitaux étrangers et les développements économiques de la province étaient une garantie d'un apport constant de capitaux étrangers dans le Québec.

"L'exploitation des mines de la province a été un des facteurs importants de notre économie et beaucoup de capitaux étrangers ont été investis dans l'industrie minière de la province de Québec, contribuant ainsi à notre développement", a-t-il ajouté.

Les ressources minières du Québec seront à la base d'un développement sans précédent dans cette province. "Le Québec exercera un attrait de plus en plus considérable, au fur et à mesure que les ressources minérales semblables aux nôtres, dans les autres pays, s'épuiseront", a affirmé le premier ministre.

Il a déclaré que la province de Québec, parmi les autres provinces du pays, se classait la première productrice au Canada dans l'exploitation de 18 minéraux différents. Parmi les plus importants, il y a l'amiante, le minerai de fer, le lithium et le titane.

En terminant M. Lesage a dit que le peuple du Québec aspirait aussi à un plus haut niveau de vie et de culture, ainsi qu'à une participation plus positive et plus active dans l'évolution de toute la nation canadienne. C'est un point de vue qu'on ne devra pas oublier, à l'avenir, quand il s'agira de profiter des ressources naturelles qui lui appartiennent.

### La dette obligataire du Québec, en baisse

OTTAWA. — La province de Québec est l'une des trois provinces canadiennes, où la dette obligataire brute (directe) a diminué durant l'année financière terminée le 31 mars 1960. Les deux autres sont l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Dans les autres provinces, cette dette a augmenté. En conséquence, la dette fondée directe, moins les fonds d'amortissement, pour toutes les provinces, atteignait environ \$2,909 millions le 31 mars, soit \$123 millions de plus qu'en mars 1959.

Voilà ce que révèle un rapport provisoire du Bureau fédéral de la statistique sur la dette fondée directe et indirecte des gouvernements provinciaux.

La dette fondée indirecte (obligations garanties), moins les fonds d'amortissement, a augmenté de 410 millions de dollars pour atteindre 2,937 millions à la fin de l'année financière.

Tous les gouvernements provinciaux, à l'exception de celui de Terre-Neuve, ont remboursé des obligations (255 millions) au cours de l'année, dont 84 millions retirés ou annulés avant le ur échéance par quatre provinces.

Toutes les provinces, sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont émis de nouvelles obligations dont 27.8 p. 100 ont été vendues hors du Canada, au regard de 42.5 p. 100 durant l'année financière précédente.

La somme des obligations garanties était supérieure, durant l'année financière terminée le 31 mars dernier, à celle d'un an plus tôt pour toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de la Saskatchewan.

La dette indirecte est constituée surtout d'obligations émises par les municipalités, les commissions scolaires et divers autres organismes privés.



(Autorisées comme envoi de 2<sup>ème</sup> classe, par le Ministère des Postes, à Ottawa).

Digeste de l'information commerciale, industrielle et financière; au service de l'économie canadienne-française depuis 1928.

Publié par les PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc., 1012, Sherbrooke est, Montréal 24, — Tél. : LA. 2-5113

Imprimé à l'Imprimerie Yamaska, 435, Mondor, Saint-Hyacinthe

126

Directeur-gérant: Séraphin Vachon; secrétaire de rédaction: Paule Vachon; chef de tirage: Lionel Dallaire; représentant: Georges Rainville.

Abonnement: 6 mois, \$4.00; 1 an, \$7.50; 3 ans, \$15.00

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

## Perspectives

### CONJONCTURE INQUIETANTE

La conjoncture actuelle laisse planer bien des doutes sur l'avenir de l'économie canadienne; elle présente des situations telles que l'équilibre entre les divers indices d'une économie saine n'est pas aussi évident qu'il apparaît tout d'abord.

D'une part, prospérité et chômage accusent une courbe parallèle depuis quelque trois ans. L'accroissement de la population crée cependant de nouveaux emplois et maintient ferme la demande de biens de consommation, avec le résultat que le coût de la vie atteint de nouveaux sommets.

Une tendance nette s'exerce vers l'accroissement du pouvoir d'achat d'un fort groupe de salariés qui n'épargnent pas suffisamment et dont les achats exercent une pression constante sur les approvisionnements et les prix. En même temps, l'on voit s'accroître le nombre de chômeurs, dont le sort est d'autant plus pénible que le coût de la vie monte.

Le problème du chômage rejoint avec raison toutes les préoccupations.

### EPARGNE

Les dépôts d'épargne des particuliers dans les banques à charte, au 31 août dernier, s'élevaient à \$7,229,000,000, contre \$7,191,000,000, le mois précédent et \$7,248,000,000, le 31 août 1959.

Le gouvernement canadien offre une excellente occasion d'épargner. Il s'agit de l'émission des obligations d'épargne du Canada, série 1960, en date du 1<sup>er</sup> novembre, avec échéance le 1<sup>er</sup> novembre 1970; elles sont sur le marché en dix coupons, dont le taux d'intérêt des quatre premiers s'échelonne de quatre à quatre et trois-quarts p.c.; tandis que celui des six autres est de cinq p.c. Chaque personne ou même la succession d'une personne décédée peuvent en acquérir jusqu'à la limite de \$10,000. L'achat peut en être défrayé par retenue sur le salaire.

### LE PRODUIT NATIONAL BRUT

Le produit national brut a connu un fléchissement de 1.5 p.c. au cours du deuxième trimestre, par rapport au premier de l'année; il demeure cependant supérieur de 3.2 p.c., en comparaison des premiers six mois de 1959. Ainsi, au lieu de l'accroissement prévu de 6 ou 7 p.c., le produit national brut s'accroît de seulement deux ou trois p.c. des quelque 35 milliards, de l'an dernier. Si la tendance actuelle du produit national brute n'est pas corrigée par une reprise rapide des affaires, notamment des exportations aux Etats-Unis et en d'autres pays, le gouvernement devrait donc se diriger vers une politique de budget déficitaire.

### LE COMMERCE ETRANGER

Le commerce avec l'étranger est d'importance primordiale pour le Canada.

Il s'est établi à 14 p.c. du produit national brut en 1959; aux Etats-Unis le commerce avec l'étranger ne représente que 3.6 p.c. du produit national brut. Les Etats-Unis absorbent 60 p.c. des exportations canadiennes et quelque 70 p.c. des importations du Canada sont en provenance du pays voisin. Sans compter le commerce étranger "invisible" comme les économistes ont convenu de l'appeler: afflux touristique, paiement d'intérêts et de dividendes sur le capital étranger, surtout américain, investi au Canada. Le déficit dans la balance canadienne des paiements s'est élevé en moyenne à \$18 milliards, chaque année, depuis quatre ans. Il a subi une augmentation marquée au cours du second trimestre de 1960, pour atteindre \$471,000,000. "Nous commençons à voir, que, dans l'ensemble de la nation canadienne, nous vivons au-delà de nos moyens. Nous commençons à percevoir que nous avons hypothéqué trop fortement notre avenir en vendant à l'étranger nos ressources naturelles et nos entreprises industrielles et commerciales, afin de vivre grasement, mais au jour le jour," a dit récemment M. Walter L. Gordon, à Atlantic City. En 1957, le capital américain contrôlait 52 p.c. des industries primaires et manufacturières du Canada. Ce pourcentage a augmenté depuis. Il s'agit surtout des plus puissantes entreprises et les répercussions sont beaucoup plus fortes que le pourcentage ne l'indique. Il n'y a pas un pays au monde, parmi ceux dont l'économie tend à sa maturité, dont une si grande part de l'industrie soit aux mains d'étranger.

### L'EXPORTATION DE CAPITAUX

Selon M. R. J. Tepper, consul américain à Vancouver, soutient que les Canadiens investissent aux Etats-Unis deux fois plus de capitaux par tête que ne le font les Etats-Unis au Canada. Il est d'avis qu'en pourcentage, à mesure que l'économie canadienne progresse, l'importance des investissements américains diminue, même si leur valeur absolue en dollars augmente. Ce diplomate américain affirme qu'il est absurde de croire à une main-mise des Etats-Unis sur l'économie canadienne. "Le Canada s'achemine vers la propriété de ses ressources, au rythme des progrès de son économie vers la maturité," dit-il.

Le Brésil réclame des capitaux canadiens pour investissement dans son industrie lourde. L'économie de ce pays basée autrefois sur la production de café est de plus en plus diversifiée. Le meilleur exemple d'investissement de capitaux canadiens à l'étranger demeure encore Brazilian Tracção dont les affaires ne cessent d'augmenter au Brésil dans la production et la distribution d'énergie électrique; la production de gaz; les services de transport en commun et les services téléphoniques.

Le Canada vient de contribuer \$22 millions à un fonds mondial; \$900 millions, pour la mise en valeur de l'Indus. Cette contribution s'échelonne sur une période de dix ans.

M. H.C.

### Au pays du Québec

## "Le socialisme reste inacceptable; mais le libéralisme économique est désuet!"

(M. Jean Lesage)

Exercée sans contrainte, au maximum, la libre entreprise est une conception qui ne sied plus à l'économie contemporaine; par contre, le socialisme d'Etat n'est rien moins que répugnant. L'Etat moderne tente d'éviter la situation où il aurait à choisir entre le libéralisme économique et le socialisme. L'unique moyen de réussir, c'est le planisme économique.

M. Lesage a souligné que les événements survenus depuis un an ont passablement modifié nombre de concepts chez les Québécois et que l'attitude de la population face à l'Etat changeait sensiblement. Auparavant, les initiatives gouvernementales étaient interprétées comme une menace à la liberté individuelle. Le premier ministre a rappelé qu'actuellement les représentants syndicaux, les organisations industrielles et nombre d'associations demandaient à l'Etat d'assumer certaines responsabilités afin de promouvoir le bien-être général et accélérer les progrès de l'économie.

Afin de ne pas tomber dans l'un des écueils du socialisme, il est nécessaire, essentiel même, d'incorporer l'avis du secteur privé, dans l'élaboration des décisions de l'Etat.

Au delà d'un libéralisme économique non efficace et démodé, en deçà d'un socialisme oppresseur des libertés, il faut nous diriger de plus en plus vers un planisme où l'intelligence aura remplacé la peur et l'improvisation, où le niveau de bien-être sera considérablement accru et où des hommes libres travailleront ensemble à la réalisation de leur bien commun.

C'est pour cela que le gouvernement provincial fonda récemment un Conseil économique.

"Le Conseil est formé de représentants des patrons, des syndicats et des universités, a poursuivi M. Lesage. Ce Conseil n'est qu'un prototype, pourrait-on dire. Il permettra de sauvegarder le caractère démocratique dans le programme de planisme.

M. Lesage a répété qu'il n'était pas dans l'intention de son gouvernement d'imposer à qui que ce soit des décisions unilatérales, mais qu'il croyait fermement au bien fondé et à la nécessité des consultations avant de prendre une décision.

"En effet, dit-il, la consultation des groupes intéressés reste en toute occasion l'une des conditions les plus importantes pour le succès d'une action commune.

"Le planisme économique doit être réalisé à la fois par le gouvernement et les secteurs privés du commerce et de l'industrie, et non pas par le gouvernement seul pour le bénéfice de l'entreprise privée".

Le premier ministre s'est dit qu'il fallait tenir compte de si nombreux facteurs, et caractéristiques qu'en conséquence il était indispensable de bien ordonner et de décentraliser le planisme. Selon lui, le système doit être appliqué à tous les échelons de la société en respectant toujours les principes de la démocratie.

### (Construction)

## Le Crédit à l'Habitation: Palliatif ou Remède?

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'affecter de nouveaux crédits, du moins d'une façon sensiblement accrue, en vue de favoriser la construction domiciliaire, a déclaré récemment à Toronto, M. David J. Walker, ministre fédéral des travaux publics.

A son avis trois dispositions peuvent stimuler la construction domiciliaire, dont l'activité a fortement diminué:

La concurrence plus vive sur le marché de la construction doit amener les constructeurs à répondre aux exigences nouvelles.

En profitant des avantages offerts par le gouvernement fédéral quant aux travaux d'hiver, les municipalités devraient créer de nouveaux quartiers résidentiels, avec aménagement de parcs, construction d'écoles, installation de services municipaux.

Des programmes de rénovation urbaine, voilà le troisième moyen de revitaliser l'industrie de la construction, selon M. Walker.

Le ministre prévoit que près de 120,000 maisons seront construites cette année, soit la moyenne qui permet de faire face à l'accroissement de la demande de nouveaux logements.

L'accès à la propriété est-il suffisamment favorisé dans nos milieux? Avons-nous une politique de logement adaptée à nos besoins, en tenant compte de préoccupations sociales? En comparaison de l'ensemble du pays, la situation du logement dans les régions métropolitaines n'exige-t-elle pas une étude approfondie d'où pourrait surgir une politique appropriée? L'aménagement de grands ensembles dans des conditions bien établies n'est-il pas un élément de solution? Des mesures de portée sociale pourraient-elles favoriser davantage l'accès à la propriété? Voilà autant de questions opportunes, dont la réponse ne peut plus

tarder, de sorte que l'on puisse rattraper des retards et rétablir des conditions normales là où l'habitation n'est vraiment pas satisfaisante.

Tout au moins, comme l'indiquaient récemment les autorités provinciales, pourrait-on améliorer par des transformations pas nécessairement onéreuses, des quartiers d'habitation qui montrent des signes de vieillissement.

Quel stimulant faut-il apporter à l'industrie de la construction d'habitations? Un secteur vital d'activité attend la réponse avec impatience. Cette réponse toutefois ne peut être formulée qu'en partie, en tenant bien compte de facteurs qui permettent une analyse sommaire de la situation actuelle. Elle démontre qu'une proportion relativement juste du produit national brut relève du secteur de l'habitation, si l'on compare avec d'autres pays où le mouvement de la construction paraît satisfaire davantage les besoins.

Le ministère provincial du bien-être a établi qu'il faudrait 76,000 unités de logement de plus dans la région métropolitaine et plus de 100,000 dans l'ensemble de la province.

Les crédits à l'habitation ne sont qu'indirectement favorisés par les divers niveaux de l'administration. La situation est telle que les prix de vente demeurent fermes, bien que le taux d'intérêt se maintienne, entre 6% et 7 p.c. Le marché est lent, l'acheteur exige davantage. Le constructeur absorbe donc en plus d'une augmentation de quelque 10 cents le pied carré des coûts de la construction, les dépenses qu'entraînent des ajouts de nature diverse, dans le but d'attirer les acheteurs. Beaucoup d'avantages s'offrent donc aux futurs propriétaires, mais le taux d'intérêt semble le facteur qui provoque leur hésitation.

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il n'a pas l'intention de favoriser plus que maintenant les prêts directs à l'habitation, ce qui aurait probablement pour effet d'imprimer un mouvement de baisse au taux d'intérêt, mouvement qui se dessine d'ailleurs de façon générale. Mais, Ottawa craint que les sources de crédit qui s'intéressent depuis quelques mois au secteur de l'habitation, apportent plutôt leur concours à d'autres domaines des affaires, si le taux d'intérêt fléchit.

Toutefois, les compagnies à dividende limité qui obtiennent des prêts directs de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour la construction de maisons de plusieurs unités, avec loyer maximum de \$74. par mois, ont obtenu de SCHL une baisse du taux d'intérêt, de 5% p.c. à 5 1/2 p.c., afin de maintenir à 5 p.c. le profit que les constructeurs peuvent légitimement retirer de ces entreprises. Elles ne sont pas cependant si nombreuses qu'elles représentent une proportion importante de l'ensemble du mouvement de construction d'habitations. Le secteur coopératif qui ne semble pas éprouver de grande difficulté de financement, devient de plus en plus important et se propose la construction de quelque 2,700 unités de logement dans la seule région de Montréal, de 1960 à 1962.

Dans les pays de l'Europe occidentale, le logement a constitué une proportion élevée, 15 p.c. au moins de l'investissement national fixe brut, tout au moins de 1949 à 1957. Dans plusieurs de ces pays, l'amélioration des conditions de logement est au premier rang des buts sociaux et politiques. Mais, cette tendance se reflète également dans les pays moins industrialisés, mal pourvus en moyens de production. L'investissement dans le domaine de l'habitation dans ces pays, mesuré en pourcentage du produit national brut, tiendrait également à la facilité d'investissement dans ce secteur, plutôt que dans l'industrie.

Les statistiques à notre disposition nous permettent d'établir des pourcentages, pour l'année 1958, au Canada, alors que 164,632 unités de logement ont été commencées, dont 81,950 aux termes de loi de l'habitation et 82,682 entièrement financées par du capital non garanti par la SCHL. La valeur des prêts agréés s'établissait à \$882,924,000. Les prêts directs du gouvernement la même année s'établissaient à \$25,316,000.

Selon les proportions établies dans les comptes nationaux pour 1958, la construction d'habitations nouvelles a requis 5.4 p.c. du produit national brut; en 1959, le rapport s'établissait à cinq p.c. Comme valeur relative, ce rapport se compare à celui de la plupart des pays d'Europe à l'heure actuelle.

En juin 1957, il y avait au pays 3,949,000 familles; l'accroissement du nombre des familles est d'environ 145,000 par année. Dans toutes les provinces, en 1958, 4,173,000 unités de logement étaient occupées; 2,830,000 ou 67.8 p.c. étaient des maisons unifamiliales. Le nombre des propriétaires s'établissait à 67.1 p.c., soit 2,801,000; celui des locataires: 1,372,000 ou 32.9 p.c. Les logements avaient en moyenne 5.3 pièces et étaient habités par environ 4 personnes (moyenne établie à 3.9).

### Région métropolitaine

Ces statistiques valables pour tout le pays n'indiquent pas cependant ce que peut être la situation du logement dans la région (Suite à la page 7)

## Industrie

# 201 établissements 103,000 travailleurs

Le papier, premier élément de l'économie québécoise

Une journée nationale de la pulpe et du papier, fin de septembre, a attiré l'attention sur cet élément capital de l'activité industrielle du Canada et particulièrement au Québec.

Dans notre province, 201 industries fabriquent des produits de papier, dont la valeur totale s'établit à \$728,000,000. Des salaires de \$160,000,000 sont versés à 37,000 travailleurs et à 66,000 ouvriers de la forêt. L'industrie des pâtes et papier est donc au premier rang de l'activité industrielle du Québec. Les exportations de papier-journal viennent en tête de liste pour tout le pays.

La pâte reçoit une myriade d'applications : papiers et cartons ; panneaux stratifiés, papiers d'emballage et papiers industriels, cellophane, rayonne, peintures, pellicule photographique, explosifs, éponges, plastiques de tous genres. Les sous-produits de la fabrication : térébenthine, levure, vanilline, alcool commercial, liant routier, liqueur à tanner reçoivent d'importantes utilisations.

La première papeterie au Canada a été ouverte en 1903, à St-

André d'Argenteuil, près de La-chute. La première usine de pâte à la soude était érigée à Windsor Mills, en 1864. A Valleyfield s'ouvrait en 1869, la première usine canadienne de pâte mécanique. La première usine canadienne utilisant le procédé actuel au bisulfite, commençait à produire à Cornwall, Ont., en 1888. La première usine de pâte kraft en Amérique ouvrait ses portes à East Angus, en 1907.

En 1959, il y avait au Canada 130 usines de pâtes et papiers qui employaient 66,000 personnes et dont la production totale atteignait \$1,500,000,000. L'industrie emploie en outre 15,000 ouvriers forestiers en permanence et 200,000 autres s'emploient à la coupe du bois.

Avec le concours de services du gouvernement, les entreprises d'exploitation forestière s'intéressent de plus en plus au reboisement, afin que ce domaine de nos ressources naturelles ne s'épuise pas et continue de se révéler l'élément capital de notre activité industrielle.



JEAN SAINT-PIERRE

Andrew Armstrong, président de la maison Graham, Armstrong Securities Ltd., membre du "Investment Dealer's Association of Canada", a le plaisir d'annoncer qu'il compte maintenant parmi ses directeurs, M. Jean Saint-Pierre, qui agira comme gérant-général pour la province de Québec.

## Deux de perdues une de retrouvée

Le contrôle des actions de la Compagnie de transport provincial qui devait plutôt s'appeler "La Cie provinciale de Transport", est détenu depuis peu par M. Paul Desmarais, 33 ans, de Sudbury et d'Ottawa. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais il s'établirait à plusieurs millions. Ces intérêts ont été acquis de la famille Drury; ils représentent 50.8 p.c. des actions de la compagnie. Cette entreprise comprend également Colonial Coach Lines Ltd., qui dessert l'Ontario et relie Montréal à Ottawa. Autobus Saguenay Ltée, de Chicoutimi; Kingston Coach Lines, de Kingston, Ont. et Avis Transport of Canada Ltd., entreprise de voitures de louage. Ces lignes d'autobus ont transporté 28,100,000 passagers en 1959, 100,000 de plus que l'année précédente. M. Desmarais a acquis, il y a dix ans, Sudbury Bus Lines; il contrôle depuis 1955 Gatineau Bus Lines, à Hull et il demeure à Ottawa depuis cette époque. L'an dernier, il se portait acquéreur de Québec-Autobus et ses 200 véhicules qui assument le transport en commun à Québec. Voilà qui compense en partie par la perte des Industries S. Roy Ltée et de Mirons frères Ltée.

## Ressources énergétiques

Les ventes de gaz naturel ont augmenté de 20 p.c. au Canada depuis un an. Les recettes ont augmenté de 26.8 p.c., de \$95,876,000 à \$121,528,000. Il y a 1,140,000 usagers du gaz naturel au Canada. Le nombre des usagers a augmenté de 8 p.c. en un an. Les ventes ont atteint 183 milliards de pieds cubes contre 152 milliards, au cours des premiers six mois de l'année, en comparaison de la même période l'an dernier. Les usagers résidentiels absorbent 39 p.c. du total; les usagers industriels, 44 p.c.; les usagers commerciaux, 17 p.c.

Le tarif résidentiel moyen est de 93 cents par millier de pieds cubes. La consommation moyenne en Alberta s'établit à 137 milliers de pieds cubes, au prix de 46 cents le millier de pieds cubes; ce prix est de \$1.25 en Ontario et la consommation atteint 63 milliers de pieds cubes. Les usagers ontariens ont versé 51 p.c. des \$113,000,000 qui marquent la valeur totale des ventes de gaz naturel au cours des premiers six mois de l'année.

Les exportations d'huile du Canada aux Etats-Unis sont d'environ 120,000 barils par jour; il y a tendance à une faible mais constante augmentation. La concurrence dans les prix est forte sur le marché américain et l'on ne prévoit pas un accroissement considérable et subit des importations canadiennes.

## Belle Prise pour nos pêcheurs

# Les Chalutiers ne seront plus uniquement pour les Autres...

Le Ministre des Pêcheries, M. Gérard Lévesque, accorde une augmentation de l'octroi et des facilités de paiement.

Les pêcheurs maritimes doivent faire face à la concurrence des chalutiers étrangers; sans oublier les pêcheurs côtiers, le ministère des pêcheries prend désormais des dispositions qui permettront l'acquisition d'un chalutier à des conditions plus faciles.

Le pêcheur n'aura plus à déboursier que \$5,000 au lieu de \$10,000, comme paiement initial d'un chalutier d'une valeur de \$60,000. Une formule déjà établie depuis quelques années prévoit que le remboursement annuel se fait en calculant les 14 p.c. du prix de vente des captures. Par ailleurs, l'octroi du gouvernement fédéral est de \$165.00 la tonne ou environ \$8,000 par chalutier.

Au bénéfice des pêcheurs qui possèdent déjà un chalutier, le montant de remboursement annuel s'établira désormais à 10 p.c. de la valeur des prises. Ces dispositions ajouteront quelque \$1,000 de plus par année au revenu net des pêcheurs.

Par ailleurs, le gouvernement de la province assumera la totalité de la prime d'assurance sur les chalutiers, au lieu du tiers, comme en ce moment. De plus, le gouvernement garantit les contrats de construction de chalutiers, selon un modèle standard. Ces navires de pêche sont construits à Gaspé et à Lévis; une vingtaine au moins s'ajouteront à la flotte de pêche cette année.

## La Marche des Dividendes

# En perte de vitesse

Selon la compilation que la firme de courtage J.-R. Timmins & Co., membres des Bourses de N.-Y., Toronto et Canadienne et aussi membres de The Investment Dealers' Association of Canada, vient de rendre publique, les compagnies canadiennes distribueront à leurs actionnaires, au cours du mois courant, \$60,830,119 sous forme de dividendes, contre \$61,149,422 durant le même mois en 1959.

En dépit de cette contraction pour octobre, le total pour les 10 premiers mois de cette année s'élève à \$624,699,700, contre \$590,460,750 durant la même période l'an dernier. Il n'y a guère de changements dans les distributions de dividendes par les entreprises industrielles en octobre de cette année, comparativement à celles effectuées en octobre 1959, mais, par contre, les mines canadiennes ne distribueront que \$3,437,801, au regard de \$5,909,738.

Heureusement, par contre, que les utilités publiques distribueront à leurs actionnaires \$20,505,686 en dividendes en octobre de cette année, à rapporter de \$18,480,571 durant le même mois l'an dernier et que les institutions financières, banques, sociétés de fiducie, etc., distribueront \$4,559,381, contre \$4,450,700.

Somme toute, il est toujours intéressant d'investir son argent dans de bonnes actions d'entreprises canadiennes payant des dividendes depuis des années. C'est préférable à l'achat de prospects miniers, et même pétroliers par le temps qui court.

## La crise du chômage

# Elle deviendrait bientôt une crise générale de toute l'économie canadienne

Prenant la parole à Avonlea, en Saskatchewan, au cours d'une réunion tenue à l'occasion du jour de l'Action de Grâce, M. Argue a prétendu qu'une grave crise économique se dessinait à l'horizon. "Le chômage devient de plus en plus menaçant et il n'y a vraiment pas de croissance économique réelle au Canada", a-t-il ajouté.

Le chef national du PSD a tenu à préciser que l'économie canadienne était en sérieuses difficultés et qu'en dépit de tous les démentis narquois du gouvernement fédéral, on ne pouvait plus cacher ce fait.

Dans son exposé budgétaire du 31 mars dernier, le ministre fédéral des Finances, M. Donald Fleming, avait prédit une hausse de six pour cent du produit national brut. Malgré tout, les statistiques

disponibles à ce jour indiquent que cette hausse n'est que d'un pour cent.

### But visé

Durant les trois dernières années, d'ajouter M. Argue, la croissance économique de la nation n'a jamais marché de pair avec l'augmentation de la population canadienne. Il a affirmé qu'un gouvernement formé par le nouveau parti qui sont en train de fonder le PSD et le Congrès du travail du Canada s'emploiera à hausser l'économie de la nation d'au moins cinq pour cent par année.

Nous tenterons alors d'appliquer un certain contrôle de façon à accroître plutôt qu'à fouler aux pieds la liberté économique de la population, a-t-il dit. Nous tâcherons en quelque sorte d'élargir le secteur de l'économie nationale.

## Fins de semaine de trois jours?

La semaine de quatre jours prévaudrait bientôt dans l'industrie et le commerce, d'après M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada; l'automation et le chômage rendront cette décision inévitable, a dit M. Jodoin.

Les ouvriers du tabac réunis à Montréal ont également étudié les problèmes qu'entraîne l'automation, auxquels l'on pourrait faire face en maintenant le pouvoir d'achat des travailleurs, tout en réduisant la semaine normale de travail, fixée à 35 heures, comme objectif immédiat, sans perte de gain pour les ouvriers.

Pour sa part, M. Roger Provost a prétendu que les syndicats doi-

vent s'occuper activement de politique s'ils ne veulent pas que le chômage devienne permanent. D'après lui, la planification économique doit suppléer aux difficultés provoquées par l'automation dans les milieux ouvriers.

L'indice de l'emploi industriel accuse d'ailleurs des reculs dans quatre provinces: Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse; il était en juillet de 122, au lieu de 123.7. La moyenne hebdomadaire des salaires a légèrement augmenté en juillet pour atteindre \$76.31. Cette moyenne était de \$75.74 en juin et s'établissait à \$73.76, il y a un an.

## En Énergie électrique

# Les Russes avancent plus vite que nous

TORONTO. — Les recherches que poursuit la Russie dans le domaine de l'énergie électrique sont parmi les choses qui ont le plus impressionné les représentants des services publics canadiens qui ont visité récemment les centrales électriques soviétiques.

"Leurs recherches sont de beaucoup plus intensives que les études que nous avons faites," a déclaré M. James S. Duncan, président de l'Hydro-Ontario, lors d'une conférence de presse coïncidant avec la publication d'un rapport sur le voyage des Canadiens en URSS.

M. Duncan a affirmé que ce rapport — qui contient une centaine de pages — est le document le plus vrai qui ait été rapporté de Russie en ce qui a trait à l'électricité en URSS.

Les 11 membres de la délégation canadienne ont voyagé en Russie du 14 mai au 2 juin. Ils ont effectué en avion au delà de 8,500

milles à l'intérieur du territoire soviétique. Ils sont allés de Moscou jusqu'à Irkutsk au nord de la frontière de la Mongolie.

Le rapport souligne que la délégation a été reçue de la façon la plus hospitalière et la plus amicale possible. Le document mentionne aussi qu'il ne peut y avoir de doute quant au désir sincère des représentants des autorités soviétiques de fournir des réponses correctes à toutes les questions d'ordre économique ou technique qu'ont posées les Canadiens. Il est même noté que ceux-ci ont pu observer et photographier à leur gré dans les usines qu'ils ont visitées.

Dans ses conclusions, le rapport affirme que le génie russe et la construction des installations électriques — exception faite de détails relativement peu importants de "finition" — sont extraordinaires dans le domaine des générateurs hydrauliques et de la transmission de l'électricité à très haute tension.

leurs responsabilités respectives. M. J.V. Clyne, président du bureau de direction de MacMillan, Bloedel & Powell River Ltd., de Vancouver, est d'avis que la majoration des tarifs dans le but de remédier au chômage comporterait autant de dangers que le mal que l'on cherche à corriger.

Comme moyens de remédier au chômage, M. James E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, a recommandé un effort de production accru de l'industrie privée; l'accroissement de l'embauchage dans les travaux publics, l'accroissement de l'épargne, la diminution des emprunts. Selon M. Coyne, les Canadiens épargnent autant que les citoyens de toute économie évoluée, mais un effort accru est nécessaire pour stabiliser l'économie.

## L'emploi

# Au moins 10,000,000 de nouveaux emplois d'ici 10 ans

"Dans dix ans, il faudra deux millions d'emplois de plus au Canada. Les progrès de l'industrie manufacturière offrent la solution. Les industries secondaires, selon le rapport Gordon, créent 60 p.c. plus d'emplois que ne le peuvent les industries d'exploitation des ressources et 45 p.c. de plus que les industries manufacturières primaires.

Il est donc grand temps d'avoir des idées neuves et audacieuses sur la question du chômage", a déclaré M. Mitchell W. Sharp, industriel de Toronto, vice-président de Brazilian Traction Light & Power Co., Ltd.

"Au Canada, nous avons une économie mixte qui n'est pas basée uniquement sur la liberté de l'entreprise. La meilleure garantie de progrès c'est que le gouvernement et le monde des affaires prennent

## Agriculture

Pour garder son marché :

### Notre industrie laitière a besoin de changer...

Dans dix ans, plus de la moitié des produits alimentaires seraient vendus à l'état congelé. Pour le reste, on adopterait la formule du pré-cuit et du prêt-à-manger.

Le sous-ministre de l'Agriculture du gouvernement central a averti les producteurs laitiers qu'ils devront apporter d'importants changements dans leur industrie s'ils veulent conserver leur part du marché.

Conférencier au congrès du National Dairy Council of Canada, à l'hôtel Reine-Elizabeth, M. S.-C. Barry, a signalé que les procédés de transformation des aliments se multiplient dans le domaine de l'alimentation et qu'on est en droit d'attendre de plus grandes transformations encore d'ici quelques années.

L'avertissement qu'il a lancé aux producteurs laitiers est d'autant plus approprié que, malgré les progrès déjà réalisés dans la présentation et la livraison de ces produits, la consommation par capita a diminué au Canada depuis quelques années.

"Si vous voulez conserver votre rang sur le marché de l'alimentation, a dit M. Barry, vous devrez penser à quelque chose pour tous vos produits : le lait, le beurre, le fromage, etc."

Le conférencier a expliqué, au début de son allocution, que même si nous mangeons les mêmes aliments que nos ancêtres, nos habitudes ont quand même changé et qu'il est difficile de prévoir au

juste ce que nous réserve l'avenir.

Il est un fait indéniable, cependant, c'est que les aliments pré-cuisinés sont de plus en plus populaires, surtout parce qu'ils sauvent à la ménagère de très nombreuses heures de travail.

La transformation des aliments est donc un point de vue vital pour les producteurs. M. Barry a donné l'exemple des pommes de terre dont la consommation diminuait sensiblement aux Etats-Unis : les patates "instantanées" ont fait considérablement augmenter les ventes.

Les repas tout prêts sont aussi de plus en plus populaires, même si un bon nombre de mamans continuent à vouloir préparer elles-mêmes les repas familiaux. C'est en fait la dernière barrière à surpasser dans le chemin de l'automatisation alimentaire, a souligné le conférencier. Mais il croit que ce sera chose faite avant longtemps.

M. Barry croit que dans moins de dix ans, plus de la moitié des aliments présentés aux consommateurs seront congelés. Pour démontrer cette tendance, il a donné quelques chiffres : en 1955, 8 millions de livres d'aliments congelés ont été vendus; quatre ans plus tard, on en a vendu 66 millions de livres.

### Les revenus agricoles

## En hausse dans le Québec, en baisse dans 9 provinces

Ottawa — Au cours du premier semestre, le revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par province, se chiffre comme suit : Ile-du-Prince-Edouard, \$16,586,000 (\$14,209,000 un an auparavant); Nouvelle-Ecosse, \$19,110,000 (\$18,993,000); Nouveau-Brunswick, \$25,164,000 (\$19,704,000); Québec, \$190,696,000 (\$185,990,000); Ontario, \$418,418,000 (\$415,851,000); Manitoba, \$95,543,000 (\$100,294,000); Saskatchewan, \$242,544,000 (\$268,807,000); Alberta, \$221,289,000 (\$244,932,000); et Colombie-Britannique, \$49,755,000 (\$50,851,000).

La vente globale des produits agricoles a donc produit un revenu monétaire estimé à 1,279 millions de dollars, soit un peu moins qu'un an plus tôt (1,320 millions). Cette estimation comprend les paiements de participation de la Commission canadienne du blé et les paiements d'appoint versés en vertu de la loi sur la stabilisation des prix agricoles. Le revenu monétaire total, qui comprend les paiements supplémentaires aussi bien que le revenu provenant des sources ci-dessus mentionnées, est estimé à 1,309 millions de dollars, contre 1,341 millions un an plus tôt.

Les paiements supplémentaires pour le premier semestre de 1960 ont atteint \$29,600,000, soit 48.7 p. 100 de plus qu'un an plus tôt (\$20,900,000). Cette augmentation peut être attribuée aux paiements fédéraux et provinciaux pour les céréales non battues qui ont passé l'hiver de 1959 sous la neige. Ces paiements ont atteint \$12,200,000 et, ajoutés aux paiements de \$17,400,000 effectués en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, ils ont porté le total des paiements supplémentaires à \$29,600,000. Durant le premier semestre de 1959, les paiements supplémentaires ne comprenaient que les paiements faits en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Le revenu provenant de la vente d'animaux et de produits animaux est estimé à 807 millions de dollars, soit environ 3 p. 100 de moins que le sommet (829 millions) atteint durant le premier semestre de l'année précédente. Dans l'ensemble, le recul peut être attribué à un revenu moindre des porcs et des oeufs à cause de ventes diminuées et de prix plus faibles.

### Nos Pilotes triomphent

## M. Hees leur donne raison

OTTAWA — Il n'est pas question, pour l'instant, d'une rencontre entre les pilotes du Saint-Laurent et les autorités fédérales, apprenons-nous du ministère des Transports.

Le ministère ne nie pas qu'il pourra y avoir réunion éventuellement, mais aucune date précise n'a été établie, aucune requête n'est même parvenue à Ottawa à cet effet.

Depuis le début des difficultés entre Ottawa et la Fédération des pilotes du Saint-Laurent, le ministre des Transports, M. George Hees, a fait connaître ses vues sur certaines réclamations des pilotes.

Un échange de correspondance a établi depuis que l'on pouvait s'entendre sur certains points, alors que d'autres demeurent objet de litige. Les services maritimes du ministère acceptent cependant de discuter ces points, au moment qui conviendra à la Fédération.

Si une telle réunion doit avoir lieu, elle se déroulera entre les fonctionnaires des services maritimes et les représentants des pilotes. M. Hees lui-même ne prévoit pas devoir y assister.

## Législation

### Deux commissions d'enquête

Le gouvernement Diefenbaker vient d'instituer deux commissions d'enquête; l'une sur les moyens d'accroître l'efficacité et l'économie dans l'administration, l'autre sur la situation des périodiques canadiens face à la concurrence des éditions canadiennes de publications étrangères. La première entreprendra un travail d'enquête analogue à celui qu'accomplissait la commission Hoover, aux Etats-Unis. L'enquête sur les périodiques rendra le patriotisme plus agissant, a commenté le ministre des postes, M. William Hamilton.

### Paix aux gains de capital

Le Congrès américain devrait considérer que le Canada est parmi la majorité des pays qui exemptent d'impôt les gains de capital, a déclaré à Québec, M. Edwin D. Etherington, vice-président de la Bourse de New-York.

Des réductions graduelles de taxes, tout en comprimant les dépenses, sont nécessaires tant au Canada qu'aux Etats-Unis, afin d'assurer une expansion continue de l'économie, selon M. Charles F. Phillips, président du Conseil de la Nouvelle-Angleterre. Il ajoutait que l'économie des deux pays est fatiguée, malgré l'augmentation du produit national brut; un stimulant temporaire, tel un programme de dépenses gouvernementales, ne suffirait pas. Comme solution à longue échéance, M. Phillips a foi en une réduction graduelle de l'impôt personnel et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

### Hola! MM. les Américains

Selon un rapport du comité canado-américain, les lois américaines contre les combines et les ordonnances de contrôle des actifs à l'étranger sont considérées par les Canadiens "comme des atteintes à leur souveraineté nationale, de la part des entreprises contrôlées par les Américains; elles constituent le quart de toute l'industrie canadienne. Notons que l'interdiction de commerce avec la Chine rouge, décrétée par le Congrès américain, s'applique aux filiales canadiennes d'entreprises étatsuniennes.

### Les Syndicats... patriotes

Les Syndicats nationaux, autrefois la CTCC, ont réclamé à leur dernier congrès général une planification économique à tous les niveaux, une législation anti-dumping basée sur le coût de revient au Canada; le lancement d'une vaste campagne d'achat de produits canadiens. L'on a suggéré également que un p.c. du produit national brut soit versé en aide aux pays sous-développés, par l'intermédiaire des Nations Unies; il s'agit de quelque \$300,000,000 par année. **Sauvons l'Industrie prospère**

Un comité d'enquête sur le mesurage du bois a été formé par le gouvernement provincial. Il établira les motifs de différences notoires entre la pratique du mesurage et de l'évaluation de la qualité du bois, chez les producteurs et dans les moulins. Une législation élaborée sur l'exploitation de la forêt sera proposée à la prochaine session.

### Importance effarante des Taxes

## Imposées sans discernement, elles tendent à ruiner l'économie

Dans un de ses plus récents bulletins, la Presse canadienne attire l'attention sur le péril qu'elles font courir au pays.

Le rôle que jouent les taxes grandira peut-être en importance si des suggestions formulées ces jours-ci sont mises en application.

Jusqu'à maintenant, la principale fonction des taxes a été le prélèvement de fonds suffisants pour permettre au gouvernement de faire face à ses besoins; mais occasionnellement on les a fait servir à d'autres fins. Ainsi, en temps de guerre, on s'est servi des taxes pour provoquer une hausse des prix de certaines marchandises rares, de sorte que les gens ne voulaient pas ou ne pouvaient pas les acheter.

La situation était alors inversée, car moins le gouvernement encaissait d'argent, plus les taxes atteignaient leur objectif.

### Puissance énorme

C'est là un exemple de la puissance positive que représentent les taxes dans la direction d'un pays.

Utilisée avec modération et avec un choix des domaines où elle serait appliquée, cette puissance pourrait probablement accomplir beaucoup de bien.

Utilisée sur une haute échelle, elle pourrait probablement accomplir un bien encore plus grand, pourvu que nous sachions ce qui est bien.

Cette puissance de la taxation représente un pouvoir qui peut être effarant. Suivant qu'il soulage un fardeau, ou en impose un, ce pouvoir peut réaliser ou détruire presque tout.

### L'utilisation modérée

Jusqu'ici, les gouvernements ont été critiqués plus qu'autrement parce qu'ils n'utilisent pas les taxes d'une manière sélective. Les exportateurs, par exemple, font grand état des concessions fiscales qui pourraient réduire le prix des marchandises vendues à l'étranger et rendre ainsi ces marchandises plus compétitives.

### Sur une plus grande échelle

Des suggestions faites récemment vont toutefois beaucoup plus loin que les mesures antérieures inspirées par la philosophie du prélèvement pur et simple de l'argent.

Ces suggestions viennent en partie de ceux qui voient le besoin d'affecter plus d'argent à des fins sociales, comme les routes, l'instruction et la santé, et qui croient que pour qu'on y parvienne, les gens doivent affecter moins d'argent à certains autres produits.

Plusieurs des questions soulevées visent la taxation qui touche le monde des affaires. Selon une des critiques formulées, le fait de ne pas taxer l'argent dépensé pour mousser la vente des marchandises a pour résultat d'exagérer la quantité de biens non-essentiels vendus au public.

Deux questions peuvent se poser devant ces suggestions : sont-elles basées sur des prémisses saines? Si les prémisses sont saines, est-ce que ces suggestions précises réaliseront les objectifs désirés?

## Remarquable succès de la Caisse de Granby

La Caisse populaire de Granby célèbre ses 20 ans d'existence en établissant de multiples records. Elle vient de se hisser au premier rang des 1,200 caisses populaires sociétaires de la Fédération provinciale de Lévis, en ce qui a trait au nombre de ses sociétaires. En effet la coopérative d'épargne et de crédit de Granby groupait au 31 août dernier, terme de son exercice financier, 10,027 sociétaires et son actif établissait aussi un nouveau record de \$6,200,000.

La Caisse populaire de Granby atteint aussi d'autres sommets importants. Elle devient la deuxième caisse de la province pour le nombre de ses emprunteurs et passe au 10e rang pour son actif.

### Des millions

Au cours de l'année qui vient de se terminer, la Caisse populaire de Granby a consenti des prêts pour une somme globale de \$800,000. Depuis sa fondation, soit en 20 ans, cette coopérative a ainsi prêté à ses sociétaires plus de \$12 millions. Un autre record a aussi été établi cette année par la caisse qui connut un chiffre d'affaires de \$28,000,000.

Pour sa part, devant ces réalisations, le maire Boivin a souligné que "Granby était reconnue dans la province comme la cité par excellence de la coopération. La

Caisse populaire de Granby vient de se hisser au premier rang du Québec pour son effectif mais la cité de Granby compte aussi la coopérative agricole la plus considérable non seulement au Québec mais au Canada."

## Introduction aux sciences juridiques

par

LEO PELLAND, C.R.  
avocat au bureau de Québec,  
ancien professeur de  
l'Université Laval

Traité de la loi et du droit, ce maître ouvrage étudie les diverses institutions juridiques en regard des données philosophiques et morales qui concernent chacune d'elles. On y trouve une synthèse approfondie de législation canonique et séculière, ainsi qu'une exposition courante parmi les juristes et les hommes de loi. La bibliographie critique recense plus de 40 auteurs.

Un connaisseur, qui a lu le manuscrit de l'ouvrage, a écrit à l'éditeur : "J'ai lu avec grand plaisir l'Introduction aux sciences juridiques de Me Léo Pelland. Il serait trop long de vous dire tout le bien que j'en pense. Brièvement, je signale ce qui m'a frappé. Erudition remarquable. Esprit chrétien de parfaite qualité : Me Pelland apporte une multitude de questions juridiques, sociales, philosophiques et théologiques avec une grande sûreté doctrinale; en matière juridiques et sociales, il est à la page, citant les derniers papes et les récentes décisions de Rome. Le droit canon ne lui est pas étranger. On sent que c'est là l'oeuvre de toute une vie, tant les connaissances de l'auteur sont vastes. Enfin, son style est toujours élégant et précis même dans sa concision : Me Pelland sait dire tout ce qu'il veut en fort peu de mots. Voilà donc un ouvrage que tout Canadien lira avec fierté".

(Editions Bellarmin, 8100 boulevard Saint-Laurent).

### DEMANDE D'ABONNEMENT

PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc.  
1012 SHERBROOKE EST — MONTREAL 24

Messieurs,

Veillez trouver ci-inclus la somme de \$.....  
pour un abonnement de ..... an au digeste  
"Les Affaires".  
(Abonnement: 6 mois, \$4.00; 1 an, \$7.50; 3 ans, \$15.)

Nom .....

Adresse .....

# Mines et Forêts

Le Columbiun d'Oka

## En production bientôt grâce au capital américain

Saint-Lawrence Columbiun and Metals Corporation a fait savoir à la course Canadienne qu'en vertu d'un accord avec The Anaconda Company (Canada) Ltd., un montant de \$2,327,500, dû à la compagnie en vertu des clauses et conditions de paiement antérieures au 22 octobre 1974, a été réglé par un paiement immédiat de \$1,600,000 par Anaconda.

En considération de ce versement sur-le-champ, la compagnie a consenti Anaconda des options lui permettant d'acheter 200,000 actions du Trésor comme suit : toutes ou partie de 100,000 actions à \$5.50 l'action le ou avant le 1er octobre 1962; toutes ou partie de 50,000 actions à \$8.00 l'action le ou avant le 1er octobre 1963; toutes ou partie de 50,000 actions à \$10.00 l'action le ou avant le 1er octobre 1964.

Rien d'étonnant qu'il ait été mentionné récemment qu'il ne serait pas nécessaire de faire une finance publique pour l'érection de l'usine de concentration projetée d'une capacité de 500 tonnes par jour sur sa propriété à Oka, et qui devrait entrer en production en juillet 1961, au dire de Me Jean-J. Gourd, président de la compagnie.

Tout en reconnaissant l'importance du columbiun comme alliage, il faut bien reconnaître que son prix est présentement trop élevé, par rapport à celui du même métal en Norvège. Mais, si avec le nouveau procédé développé par MM. Paul-E. Riverin, et Roland Faucher, de rencontrer la concurrence sur les marchés étrangers.

Voilà certes, de quoi se réjouir. M. Gourd et ses associés ont pu financer leur entreprise avec du capital étranger sans en être évincés. N'empêche qu'il eût été préférable, à tout point de vue, de la financer ici-même avec des capitaux du Québec. Un jour viendra, peut-être, où nos financiers retrouveront assez d'audace pour entreprendre plutôt que de se limiter à s'accaparer les entreprises des autres.

Notre patrimoine minier

## L'opinion publique se rend-elle compte de l'importance grandissante du minerai de fer dans le Québec ?

Maintenant que des réserves suffisantes et facilement exploitables de minerai ont été reconnues, il n'y a pas de raison pour que le Québec n'ait pas son industrie sidérurgique. Un rapport récent du ministère provincial des mines (qui a été remis dans son texte en langue anglaise) fait état de tous les dépôts de minerai de fer reconnus au Québec, plus de 200, dont l'importance, tout en étant fort variable, justifie des travaux plus poussés. Mais il y avait déjà, en 1959, 31 mines de fer inscrites au Québec donc cinq au stade de la production, soit Hilton Iron Ore Co., Hollinger, Ungava Iron Ore et Norvex, à Saint-Jérôme, Terrebonne.

Pourtant, le grand public au Québec ne s'est pas encore passionné pour cette question si importante de l'exploitation de notre minerai de fer, la première ressource de notre sous-sol, qui, à l'époque du régime français, a été exploitée dans la région du Saint-Maurice.

De nombreux groupes de chercheurs et de financiers poursuivent solennellement des études qui, faute de coordination, n'ont pas encore donné les résultats espérés. Trois faits ressortent cependant : 1o il y a au Québec un marché suffisant pour justifier l'établissement d'une industrie sidérurgique, comme se

le propose QUESCO dans le secteur de Varennes; 2o les problèmes de métallurgie de nos minerais, surtout les minerais titannifères, sont dans l'ensemble résolus; 3o l'obtention de certaines garanties gouvernementales nécessaires au financement reste le problème à résoudre.

Parallèlement à QUESCO, Dominion Steel & Coal Corporation, de Sydney, N.-E., a annoncé son intention d'ériger une aciérie à Contrecoeur, même en concurrence avec ses propres établissements de la Nouvelle-Ecosse. Pour cela, cette entreprise réclame un ajustement des tarifs marchandises, afin d'équilibrer le coût du transport ferroviaire qui l'empêche en ce moment de faire concurrence sur le marché de Montréal aux produits des aciéries de Hamilton, Ontario, que son usine de Contrecoeur pourrait aller concurrencer sur place.

Ainsi donc, Dosco joue déjà sur les deux échiquiers. Qu'elle obtienne la réduction de taux réclamée de la Commission des chemins de fer : elle devient en mesure de concurrencer les aciéries ontariennes sur le marché de Montréal avec sa production actuelle. Puis une fois l'usine de Contrecoeur en production, elle peut pousser la concurrence jusque sur les marchés de l'Ontario et même de l'Ouest.

Nos Richesses minières

## M. Earl parle d'Or

Tant que durera chez nous la pénurie d'industries de transformation, dit-il, nous risquons fort de perpétuer notre état de colonialisme économique. Il a fait appel à l'esprit d'initiative de ceux qui possèdent ou administrent des capitaux.

QUEBEC. — "Nous avons besoin d'hommes audacieux et de foi bien trempée, d'un changement, d'une nouvelle politique qui nous élèvera des rangs de producteur de matières premières, si important qu'il soit, à celui de producteur majeur de marchandises destinées aux marchés nationaux et internationaux", a déclaré récemment au Club Rotary de Montréal-Ouest.

Il a insisté sur les progrès à implanter à l'industrie secondaire, afin que de plus en plus nos ressources minières et autres soient usinées

ici et que diminuent les exportations de ces ressources primaires au bénéfice des industries étrangères. S'il n'est pas possible d'accomplir entièrement ce travail ici, du moins chacun sait que "nos produits pourraient être bien davantage usinés au Québec", a ajouté M. Earl.

"Nous risquons fort de perpétuer un état de colonialisme économique, tant que durera la pénurie d'industries de transformation", a déclaré le ministre des mines. Il ajoutait que trop de gens croient

que cet obstacle économique ne peut être franchi; mais, une nouvelle orientation, l'encouragement du gouvernement sous bien des formes et l'appui de tous les citoyens pourront y parvenir.

Le ministre a cité certains exemples d'initiatives particulièrement louables.

La compagnie Québec Lithium inaugurera bientôt en Abitibi une usine de concentration de spodumène; elle a été érigée au coût de \$5,000,000. Elle utilisera un procédé élaboré par les laboratoires du ministère des mines à Québec, et qui constitue une importante contribution à la science.

Par ailleurs, Québec Iron and Titanium Corporation, à Sorel, transforme l'ilménite du lac Allard en titane et en fer en gueuse exportés dans plusieurs pays du monde. Canadian Refractories à Lachute vend également dans plusieurs pays ses briques réfractaires. Il y a place pour bien d'autres initiatives du genre, a conclu M. Earl.

Le ministre des mines a fait appel à l'esprit d'entreprise de personnes qui disposent de fonds, surtout des gens qui possèdent de petites économies, afin qu'ils participent au développement de nos ressources minières. Il ajoutait que l'on ne doit pas demander que ces personnes risquent leur capital dans une entreprise qui n'est pas encore reconnue comme rentable, ce qui "pourrait être désastreux", mais elles peuvent prendre part aux progrès d'un vaste secteur de l'industrie du Québec quand un projet est définitivement lancé.

M. Earl a rendu hommage au travail des spécialistes qui font partie des équipes de relevés géologiques, plus nombreuses dans notre province que dans toutes les autres réunies.

Il a noté que l'exploitation minière vient au quatrième rang de l'industrie québécoise, après celle des produits manufacturés, de la construction et de l'agriculture. La production minière s'établit à près de \$462,000,000., dont \$100,000,000 relèvent de l'exploitation du minerai de fer. M. Earl a signalé qu'au Québec, de l'Abitibi à l'Ungava, douze milliards et demi de tonnes de minerai de fer existent et que d'autres gisements seront sans doute découverts.

## Notre fer est en demande

La consommation de minerai de fer canadien aux U.S. demeure toujours supérieure aux prévisions. En août, les expéditions de minerai du lac Supérieur se sont élevées à 658,000 tonnes, soit 5% de plus qu'un an plus tôt, tandis que celle venant du Québec et du Labrador ont augmenté de 45% pour s'élever à 1.6 millions de tonnes. Pour l'ensemble de l'année à date les exportations vers les Etats-Unis se sont élevées à 9.9 millions de tonnes, soit une hausse de 23%.

## Chibougamau Mining Smelting Co. Inc.

Chibougamau Mining et Smelting Co. Inc. vient de rendre public son rapport annuel couvrant l'exercice clos le 30 juin 1960. Il ressort du message transmis par son président M. Charles W. Park, que le bilan reflète les \$125,000 se rapportant à l'achat de 62,500 actions de la compagnie par Campbell Chibougamau Mines au 1er août 1959 et une souscription d'un montant identique eut lieu le 20 juillet 1960. Ces fonds servirent à liquider l'emprunt bancaire.

Les claims des cantons Scott et Levy ont été donnés en option à Amalgamated Mining Development Corporation et des travaux furent poursuivis par cette dernière. L'option sur 99 claims a été exercée et ces claims appartiennent maintenant à Olympia Mining. Chibougamau Mining détient un intérêt de 20 p.c. dans Olympia. La compagnie poursuit un vaste programme d'exploration et de développement dans Norbeau Mines.

La tourbe

## Via la Nouvelle-Angleterre, notre tourbe nous revient

La valeur des produits expédiés par l'industrie canadienne de la tourbe en 1959 (contenants compris) s'est accrue de près de 28 p. 100 et a atteint un sommet de \$7,909,000, au regard de \$6,185,000 en 1958, précédent sommet; c'est ce que révèle le rapport annuel du B.F.S. sur cette industrie. Le nombre d'établissements n'a pas changé (38) mais le nombre des employés a diminué de 1,447 à 1,333; leur rémunération s'est accrue de \$2,485,000 à \$2,660,000.

Les expéditions totales de tourbe, en 1959, se sont beaucoup accrues, soit de 149,401 à 184,049 ton-

nes, et leur valeur, de \$4,779,000 à \$6,227,000. Les livraisons aux horticulteurs ont augmenté de 140,258 à 173,824 tonnes et leur valeur, de \$4,474,000 à \$5,864,000; les livraisons pour litières de poulailler et d'étable, de 9,097 à 10,159 tonnes et leur valeur, de \$303,000 à \$358,000.

N.D.L.R. Comment peut-on expliquer que la tourbe moulu vendue aux horticulteurs à Montréal, Québec et Ottawa, bien qu'extraite et emballée sous étiquette américaine au Québec, soit exportée en Nouvelle-Angleterre et ré-importée sur nos marchés ?

## Le Crédit à...

(Suite de la page 4)

métropolitaine où à peine plus de dix p.c. des familles habitent leur propre maison. Les constructeurs ont édifié plus d'unités qu'il ne le fallait dans des habitations à logements multiples à loyer relativement élevé.

L'aménagement de quartiers résidentiels dans la périphérie des grandes villes a eu pour effet de libérer des logements dans les quartiers populaires, de sorte qu'il y a plus de logements à louer, à Montréal par exemple, que par les années passées.

En favorisant les salariés moyens, la Société centrale d'hypothèques et de logement a réclame ces deux dernières années une contribution directe accrue du gouvernement qui, de toute évidence, n'entend pas poursuivre cette politique, encore moins l'intensifier.

Il apparaît donc qu'une politique du logement devrait s'établir pour les grandes villes particulièrement, à la suite d'enquêtes appropriées. Le résultat d'une enquête du genre sera bientôt publié pour la ville de Québec. A la lumière des constatations qui seront révélées, pourrait s'établir une politique de rénovation urbaine selon des plans d'ensemble bien établis qui permettront de récupérer des espaces de grande valeur et d'éliminer les taudis.

Par ailleurs, l'aménagement de grands ensembles dans ces secteurs sera de nature à satisfaire le désir des familles qui veulent y demeurer. Cette formule a été à peine abordée par la mise en oeuvre du plan Dozois.

De l'avis même des autorités provinciales, la loi de l'habitation qui garantit le paiement de trois p.c. de l'intérêt sur hypothèque, selon certaines conditions, n'a profité qu'à 40,000 propriétaires, environ, depuis son institution.

De toute évidence, il y a peu d'encouragement au Canada à devenir propriétaire et il est assez remarquable que dans l'ensemble du pays le nombre en soit relativement élevé.

Dans la plupart des pays, des mesures favorisent l'accès à la propriété. Aux Etats-Unis les intérêts sur hypothèques sont déductibles sur l'impôt; en France, l'épargne en vue de la construction est soustraite à l'impôt. Des mesures sociales dans plusieurs

pays établissent des caisses d'épargne en vue de la construction d'habitations, auxquelles employeurs et employés contribuent à part égale un p.c. des salaires.

Dans les pays scandinaves les coopératives d'habitation bénéficient de contributions de l'Etat.

Ne serait-il pas possible tout au moins d'exempter d'impôts tout au moins l'équivalent d'une partie de l'intérêt payé sur les hypothèques, en tenant compte qu'il s'agirait d'une compensation pour la hausse du coût des aménagements pavage, aqueduc et égout ?

## Bons mots paroles juste

La plupart des Canadiens veulent pas qu'un si grand nombre de nos industries soient sous le contrôle indéfiniment de personnes qui résident hors de frontières, même s'il s'agit d'américains, nos amis, nos voisins. J'espère que vous essaierez de vous souvenir que le Canada est une nation indépendante et que vous respecterez son aspiration de la mesure toujours. — M. Walter Gordon, de Toronto, ex-président de la commission Gordon, au sujet des relations canado-américaines, à un congrès des métallos unis d'Amérique à Atlantic City.

## MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

FONDEE EN 1892

BREVETS D'INVENTION  
MARQUES DE COMMERCE

DROITS D'AUTEUR

en tous pays

2100, rue Drummond

MONTREAL - 25

Tél.: AVenue 8-2152

245, rue du Pont

Tél.: LA 4-5257

LA CIE  
F. X. DROLET  
QUEBEC

Fondée en 1875

## FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de mécanique générale  
Forge — Modelage  
Soudure  
Fonderie : acier, fonte, cuivre, aluminium

Ascenseurs de tous genres  
Matériaux d'aqueduc  
Bornes-fontaines  
Treuils (Winches)  
Guindeaux



M. A. Parent nouveau président de l'Association professionnelle des Industriels. (A.P.I.)



M. Charles-Edouard Lebrun, directeur-général de l'Association professionnelle des Industriels. (A.P.I.)

## Le partage des profits donne de bons résultats

Revenant d'un voyage à Toronto avec un groupe de membres de l'API pour étudier sur place divers régimes de partage des bénéfices, M. Charles-Edouard Lebrun, directeur général de l'Association professionnelle des industriels a dit que cette question sera à l'étude au cours du prochain congrès de cette organisation patronale qui aura lieu à Québec les 16, 17 et 18 novembre.

Établis sur des bases solides permettent généralement aux employeurs comme aux employés d'augmenter leurs gains, a déclaré M. Lebrun. Ce régime ne doit pas être considéré comme une panacée universelle capable de régler toutes les difficultés au sein d'une entreprise.

C'est une des façons d'intégrer le travailleur à l'entreprise. Il ne peut cependant à lui seul transformer l'usine. Son succès présuppose diverses conditions notamment un bon système de communication dans l'entreprise. Il suppose également l'éducation des travailleurs.

Le Profit Sharing Council, de Chicago, qui groupe environ 800 compagnies ayant des régimes de partage des profits a établi certaines règles pour que ce partage donne de bons résultats.

Selon les études faites par cette organisation, un régime de partage des profits doit pour être valable, être assez substantiel pour encourager les ouvriers à augmenter leur productivité tout en maintenant la qualité du produit.

### Bon salaire de base

Tout régime de ce genre suppose en premier lieu que les employés ont un salaire régulier équivalant au moins à la moyenne des salaires de l'industrie. Un régime de partage des profits ne doit pas être un prétexte pour maintenir des bas salaires.

De plus, la part des profits distribuée aux travailleurs doit être d'au moins 10 à 15 p. 100 du salaire.

Le régime doit s'appliquer à tout le personnel, employés de bureau, vendeurs, aussi bien qu'ouvriers de la production. Il repose sur le principe que tous ceux qui concourent à l'entreprise doivent participer à ses résultats.

Il faut que soit déterminée d'avance quelle est la part des profits qui seront distribués aux employés. Dans certains cas, l'employeur décidera, en établissant le régime, qu'un tel pourcentage des profits nets sera versé aux employés. Parfois, tout profit excédant un certain montant sera distribué aux employés. Le pourcentage doit toujours demeurer le même.

Dans tous les cas, la part revenant aux employés doit être suffisante pour donner à chacun au moins de 10 à 15 p. 100 de son salaire.

Quant au mode de distribution, il peut varier presque à l'infini. Parfois les employés recevront leur part en argent comptant. Dans d'autres cas, cette part sera mise de côté et ira dans un fonds qui

peut fréquemment constituer un fonds de pension. Evidemment, les sommes que verse l'employeur à ce fonds varient suivant les profits réalisés par l'entreprise, de sorte que plus celle-ci est prospère, plus l'employé voit sa pension augmenter au moment de sa retraite. Dans certains cas, les employés peuvent verser au fonds une contribution additionnelle à même leur salaire.

"Bien qu'un tel régime, a dit M. Lebrun, puisse ressembler à bien des régimes de pension, il en diffère essentiellement en ce que les versements de l'employeur varient suivant les bénéfices.

Le mode de distribution de la part des employés doit s'adapter à chaque usine.

Mais, d'ajouter M. Lebrun, le bon fonctionnement du régime de partage des profits nécessite l'éducation du travailleur. Celle-ci peut se faire de diverses façons dont la principale et la plus essentielle consiste à tenir l'employé bien informé des buts et objectifs de la compagnie, de la nécessité de fabriquer un bon produit et d'augmenter la productivité. Il faut que le travailleur se rende bien compte des bénéfices qu'il peut lui-même retirer en faisant prospérer son entreprise.

Un régime de partage des profits ne peut avoir de bons résultats que là où règne un climat de confiance. Il ne faut donc pas que la direction couvre d'un voile de mystère tout ce qui regarde l'administration.

### Pas d'opposition au syndicalisme

Les régimes de partage des bénéfices ne visent pas à faire échec au syndicalisme, a dit M. Lebrun. Là où ils sont établis tous les problèmes ne sont pas automatiquement réglés. On peut quand même débattre le salaire des employés et les autres conditions de travail. En fait, dans environ un tiers des entreprises où des régimes de partage des profits existent, les employés sont représentés par des syndicats.

D'autre part, le fait qu'un employeur soit lié à un syndicat par une convention collective ne l'empêche nullement d'instaurer un régime de partage des profits.

M. Lebrun a dit que selon des études faites par la Profit Sharing Foundation, la productivité a augmenté, dans certains cas, jusqu'à 340%, après l'instauration d'un régime de partage des profits.

Une étude a été faite dans les 14 plus grande chaînes de magasins des États-Unis, dont 7 avaient des régimes de partage des profits et 7 n'en avaient pas. Dans le premier cas, les revenus des compagnies, les dividendes, le volume des ventes ont été supérieurs, la valeur des actions s'est accrue davantage.

# Si nous voulons progresser, planifions sur le plan régional!

Telle est la conclusion à laquelle en sont venus un économiste, M. Roland Parenteau et le coordonnateur des recherches économiques du ministère de l'industrie et du commerce, M. Marcel Robidas au cours d'un forum dont le sujet était "le climat économique des années 60" au cours du congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec qui s'est tenu récemment à Montréal.

Ces deux experts ont traité particulièrement de la répartition de l'économie dans la province. Ils ont expliqué pourquoi les développements industriels sont plus marqués dans certaines régions que dans d'autres et ont suggéré certaines formules visant à assurer l'équilibre entre les diverses régions.

### M. Marcel Robidas

M. Robidas a affirmé que les 25 zones urbaines de la province de Québec comprenant environ 190 municipalités et où est concentrée la plus grande partie de la population devront être aménagées d'une façon rationnelle pour offrir à nos familles, cellules de base de notre société, un habitat convenable et proportionné aux besoins d'épanouissement de notre société de demain. Pour ce faire, dit-il, il faudra aux administrateurs une vue réaliste des problèmes d'aménagement fiscaux et sociaux, afin de procéder systématiquement et lucidement aux courageuses réformes qui s'imposent.

### M. Roland Parenteau

M. Parenteau s'est inquiété du fait que l'économie de la province semble appelée à s'appuyer toujours davantage sur l'exploitation des matières premières. Ce phénomène, dit-il peut être favorable à première vue; fait au fond

assez inquiétant quand on sait que la plus grande partie de ces matières premières est exportée à l'étranger brut ou à peine élaborée.

Par ailleurs, dit-il, l'industrie manufacturière marque le pas. Des secteurs entiers comme le textile et la chaussure voient même leur prospérité placée à la merci des importations.

Après avoir traité de l'accroissement des capitaux étrangers qui tout en présentant des avantages comporte aussi des dangers dont celui de voir les principaux leviers de commande de notre vie économique concentrée en des mains étrangères, M. Parenteau aborde le problème de l'inégalité flagrante du développement dans la province de Québec.

Il n'est pas nécessaire de voyager beaucoup pour se rendre compte que, sauf en ce qui concerne les grandes exploitations de matières premières qui sont obligées de se localiser là où se trouve la ressource naturelle, la plupart des nouvelles activités économiques se sont établies dans les centres déjà prospères.

D'autres régions, par contre, souffrent de sous-développement et leur population possède des revenus très au-dessous de la moyenne. Une telle situation ne peut être corrigée que par une politique aus-

si complexe que délicate d'application de planification régionale centrée sur les ressources particulières de chaque région et sur le désir d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum de gaspillage.

"On se rendra probablement compte un jour, dit M. Parenteau, que l'urbanisation d'une société à ses limites, que toute concentration excessive des activités économiques se traduit par un accroissement des coûts sociaux, des pertes de temps et l'apparition de plaies sociales qu'il y a moyen de réduire par un aménagement plus rationnel du territoire. Tout cela mérite qu'on s'y arrête avant qu'il ne soit trop tard."

M. Parenteau a insisté sur la nécessité d'avoir dans le Québec une politique de transport et de voirie qui tende à favoriser adéquatement toutes les régions. Le coût élevé de la production, dit-il, n'est pas dû uniquement aux salaires. Il faut que l'industrie puisse obtenir ses matières premières sans trop de frais.

M. Parenteau a terminé en rappelant que les municipalités sont solidaires les unes des autres. Une municipalité, si prospère soit-elle, ne peut voir avec indifférence le chômage se généraliser dans les localités voisines. Tôt ou tard elle subira le contrecoup. Ainsi en est-il de l'entrée des capitaux étrangers; opération neutre à première vue, avantageuse même pour la municipalité qui en est bénéficiaire. Il convient cependant de regarder plus loin et de voir quelle sera l'incidence de cette opération sur l'ensemble de l'économie. De même, la politique monétaire du gouvernement central qui à certains moments rationnera strictement le crédit et à d'autres le rendra plus accessible doit-elle être prise en considération par les autorités municipales et à mener éventuellement une modification dans leur politique de dépense.

### dirigisme mitigé

Au cours de la période de question qui a suivi, les deux économistes ont émis l'opinion qu'il sera probablement difficile d'éviter un système d'économie dirigée.

A une question du maire Sylvio Charland de Montréal-Sud qui demandait comment les régions plus pauvres peuvent lutter contre les grandes concentrations et amener chez elles de l'industrie, M. Parenteau a répondu: "Il faut une action sur certains plans déterminés. Des organismes régionaux pourraient trouver des solutions et à l'occasion le gouvernement provincial pourrait être appelé à donner le coup de pouce".

M. Parenteau a ajouté qu'il est d'avis que dans un tel cas il appartiendrait au gouvernement d'établir une politique de transport et de voirie qui favoriserait toutes les grandes régions de la province. Le gouvernement devrait aussi établir une politique dans le domaine des ressources énergétiques de façon à ce que toutes les régions soient sur un même pied.

M. Parenteau a mis les délégués en garde contre une économie dirigée uniquement par le gouvernement, politique qui risquerait, à cause des influences politiques, de favoriser à un certain moment une région au détriment d'une autre.

### Dans nos chambres de Commerce

## Les hommes d'affaires reviennent au patriotisme

Le congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada, à Calgary, a donné lieu à des déclarations qui sont l'indice d'une dimension nouvelle du patriotisme dans l'esprit des hommes d'affaires. Face aux problèmes de l'expansion de notre économie et aux dangers que comporte l'afflux de capitaux étrangers, sans garantie législative suffisante de notre indépendance économique, il semble, enfin, qu'ils retrouvent un peu du sens pratique dont ils se targuent d'ordinaire, mais sans en manifester le moindre quand il s'agit des problèmes communautaires.

Soulignons l'attitude positive qu'ils ont prise, à Calgary, au choix de l'O Canada, comme hymne national et à un drapeau bien distinctif comme emblème national du Canada.

Le chômage et les politiques gouvernementales ont également capté l'attention des divers conférenciers. Les problèmes de l'embauche, maintenant et dans l'avenir; les relations patronales-ouvrières, la productivité, les échanges, la politique fiscale: voilà autant de thèmes principaux de délibérations de ce congrès, dont le thème général est "l'avenir du Canada dans un monde en évolution".

L'un des discours les plus remarquables a été celui de M. James E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada. Il a vivement critiqué l'influence croissante de l'étranger sur la marche de nos affaires. Dans de vastes secteurs, l'économie canadienne en est une de "filiale" où les Canadiens ont fort peu à dire dans la gestion des succursales dirigées de l'étranger.

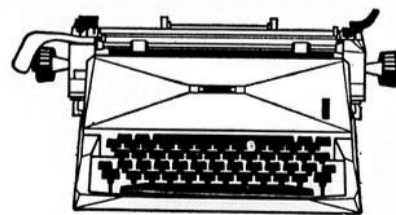
Dans la plupart de ces entreprises, les Canadiens ne sont pas invités à exprimer des idées nouvelles. "Quand par hasard ils le font, ils n'ont pas l'occasion d'en voir l'application; ils n'exercent pas suffisamment de responsabilité pour mener leurs idées à bonne fin", a ajouté M. Coyne.

Tout en invitant les hommes d'affaires à s'intéresser à la politique, la Chambre de commerce du Canada leur recommande d'être assez forts pour régler leurs pro-

blèmes sans l'intervention de l'Etat.

Des exhortations à un intérêt plus agissant à l'endroit de la chose politique ont été formulées par M. Charles-Guy Paré, de Montréal, vice-président national de l'Association progressiste-conservateur du Canada et le major général A. Bruce Matthews, de Toronto, président de la Fédération libérale nationale du Canada. L'objectif ont-ils souligné est moins d'attirer un grand nombre d'hommes d'affaires vers la carrière politique, que d'intéresser à l'éducation politique et à l'action de chacun dans son entourage immédiat.

Au congrès de Calgary, le président de la Chambre de commerce des États-Unis, M. Arthur H. Motley, a souligné qu'il n'est pas sage de "laisser la politique aux politiciens". Pour sa part, M. G.H. Sheppard, de Toronto, président de IBM Co., Ltd., a remarqué que les Canadiens en général connaissent peu les rouages de la démocratie. Nos écoles primaires et secondaires n'enseignent pas ce qu'est vraiment l'entreprise libre; nos gens acceptent le socialisme par ignorance et comme expédient, plutôt que par désir sincère. M. Sheppard a conseillé également aux hommes d'affaires de faire connaître davantage au gouvernement leur avis sur les tendances des affaires dès qu'elles sont décelables.



Réalisation sans pareille. Demi-espace, attachements pour carte, clavier bilingue, frappe douce. Nouvelle couleur moderne.

### CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

N.B. — Nous avons quelques modèles 1959 (Lexikon) tous neufs encore dans les boîtes de manufacture à un prix qui vous surprendra.

44, St-Jacques O - Montréal - VI. 4-3491